ANNÉE — T. 7 N° 151. — 6 MAI 1922

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (*46 fascicules par an; tables semestrielles*)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 60
Abonnements : Six mois, **11 fr.**; un an, **20 fr.** Etranger, **13** et **25 fr.**

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cie N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

La première guerrière canonisée

SAINTE JEANNE D'ARC

Panégyrique prononcé par Mgr DEPLOIGE à Notre-Dame de Paris. (1)

EMINENCE (2),
MESSEIGNEURS,
BIEN CHERS FRÈRES,

L'« heure de Dieu » dans la glorification de sainte Jeanne d'Arc.

Il y a un an, dans la Ville Eternelle, près du tombeau de Pierre, le Vicaire du Christ proclamait à la face du monde la sainteté de Jeanne d'Arc.

Ce jugement souverain était le dernier acte d'un procès engagé après quatre ou cinq siècles d'oubli et qui ne dura pas moins de trente-cinq ans.

L'opinion publique, volontiers ironique à l'endroit de la lenteur romaine, décerne les honneurs avec plus d'empressement. Mais si elle-même semble guidée par un instinct assez sûr, elle subit parfois des suggestions qui nous infligent le spectacle d'apothéoses étonnantes. Nos yeux en ont vu dont le souvenir est bien un peu gênant.

Sans doute, notre piété eût souhaité que les vertus et les mérites de la Sainte attirassent plus tôt l'attention des hautes autorités de l'Eglise. Mais pourquoi vouloir devancer l'heure de Dieu ?

Votre héroïne nationale, morte sur le bûcher de Rouen en 1431, fut déclarée bienheureuse sous le pontificat de Pie X. N'était-ce pas encore assez tôt pour affirmer avec éclat de grandes vérités, oubliées peut-être, contestées à coup sûr et qui pourtant dominent votre glorieuse histoire ? N'était-ce pas assez tôt pour rappeler que Dieu n'a jamais cessé de protéger la France, que le Christ aime comme autrefois les Francs, que la fille aînée de l'Eglise est toujours cette France dont Pie X pressait sur ses lèvres les couleurs nationales et que Benoît XV appelle la patrie de son cœur ? (3) N'était-ce pas assez tôt pour donner à la France, par l'exaltation de sa Libératrice, le réconfort moral et la confiance dont le pays allait avoir besoin durant l'horrible guerre ? Enfin, la canonisation venant après une lutte surhumaine sceller la victoire, n'en a-t-elle pas confirmé au moment voulu le sens providentiel ?

Vous voici, à l'appel de votre vénéré Cardinal, réunis à Notre-Dame — l'illustre témoin des grandes émotions de la France — pour célébrer le premier anniversaire de cette canonisation.

Rien n'est plus conforme aux traditions de l'Eglise catholique.

(1) Ce discours a été prononcé par Mgr Simon Deploige, successeur du cardinal Mercier à la présidence de l'Institut supérieur de philosophie de Louvain, le 6. 5. 21.

(2) S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris.

(3) « Nous regrettons de n'être Français que par le cœur. » (Discours de S. S. BENOÎT XV, du 6 avr. 1919 [*in extenso* dans *D. C.*, t. 1er, pp. 322-324].)

L'Eglise entretient sans se lasser le culte du so venir. Elle marque les jours par ses fêtes, et la pl part de ses fêtes évoquent les gestes de héros inscri au tableau d'honneur de l'armée catholique : apôtr ou martyrs, confesseurs ou vierges. Dans cet hon mage aux morts glorieux personne n'est oublié ; voici des siècles déjà qu'en la populaire fête de To les Saints, l'Eglise exalte le soldat inconnu du Chris disparu dans la nuit des temps sans laisser la tra de son nom.

La « cordiale amitié » entre Jeanne et la Belgiqu

Par une pensée infiniment délicate, l'éminentissin Cardinal de Paris a daigné associer la Belgique cette manifestation de votre piété reconnaissant C'est le propre de l'amitié de partager les joies les peines. Après avoir passé avec vous par les mêm angoisses, nous trouvons tout naturel d'unir notre vo à vos chants de triomphe. Il eût donc suffi d'évén ments récents qui vivent encore dans toutes l mémoires pour expliquer que la Belgique se trouv aujourd'hui représentée au milieu de vous, fût- par le moins digne de ses fils.

Mais vous connaissez trop bien l'histoire de vot Sainte pour ignorer qu'entre elle et la Belgique exi taient déjà des liens de cordiale amitié. Qui d'ent vous n'a lu sa lettre, du 25 juin 1429, aux habitan de la ville de Tournai ? Ils furent les premiers, trois semaines à l'avance, invités par elle au sac de Reims — et ils s'y rendirent (1). L'héroïq enfant savait sans doute que ses « gentils et loyaux amis suivaient avec passion ses merveille exploits (2) et que Tournai célébra, dès le 22 m par une procession solennelle la délivrance d'O léans (3).

Pour vérifier si une amitié est solide, il convie toutefois d'attendre qu'elle se trouve aux prises av l'adversité. Prisonnière livrée aux Anglais, seule abandonnée, c'est encore aux Tournaisiens que la pensée de Jeanne. A bout de ressources dans prison d'Arras, elle a la confiance de leur tendre main. La ville de Tournai lui dépêche aussitôt clerc Johan Naviel, porteur de 22 couronnes d' « pour employer en ses nécessités » (4).

Ces choses-là, si simples et douloureuses et cha mantes, ne s'oublient point, et la Belgique en gar le souvenir avec quelque fierté.

Mais, j'y pense, ces pauvres 22 couronnes d'or que Jeanne reçut sans doute avec un gracieux sou

(1) MAURICE HOUTART, *Les Tournaisiens et le roi* *Bourges*, p. 429 (Tournai, 1908).

(2) « Et quand il plut à Dieu ouïr les prières, tant roi de France comme de ceux d'Orléans et autres vill dudit royaume, et que sa volonté fut de les aider secourir et jeter de l'opprobre où ils étaient ; il n'exci ni promut le courage des hommes robustes et exercit à la guerre — afin qu'ils n'estimassent la victoire ven d'eux, — mais, leur voulant montrer que toute force vie de lui, et que merveilleusement et miraculeusement fait toutes ses œuvres, il anima et enhardit un faible cor féminin, ayant vécu tout son temps en pureté et chastet sans quelque reproche ni suspicion de mal fait. » C'est ces termes que la chronique tournaisienne ouvre le réc des merveilles qui s'accomplirent en ce temps-là. (Ho TART, p. 421.)

(3) HOUTART, p. 423.

(4) HOUTART, p. 455.

e et en disant « Dieu vous le rende », — avec elle munificence vous-mêmes, Frères bien-aimés. us les avez remboursées aux réfugiés de Tournai à tant de milliers d'autres Belges qui furent, rant la Grande Guerre, les hôtes de la France! tte hospitalité généreuse, la Belgique non plus ne ublie, et ce souvenir, ajouté aux autres plus anciens aussi chers, fait que nous sommes aujourd'hui de ıt cœur avec vous pour glorifier votre incompa- ble héroïne : sainte Jeanne d'Arc de Domremy.

La canonisation de Jeanne d'Arc, advenue le mai 1920, ajoute un éclat particulier à la splen- ur de l'Eglise, car elle enrichit l'assemblée des nts d'un type inconnu jusque-là : la sainte guer- re.

Elle attache aussi un nouveau rayon de gloire au nt de la France en décernant l'honneur des autels la Libératrice de la Patrie.

L'admiration du monde — et nous la partageons va spontanément à l'héroïque guerrière et à la illante Libératrice. Mais je ne répondrais pas à tre légitime attente si, dans cette assemblée, je ne luais d'abord, comme il convient, la vierge fran- ise, celle qui fut tout simplement une sainte.

JEANNE D'ARC « LA SAINTE »

Qu'est-ce que la sainteté?

La sainteté infinie de Dieu.

En canonisant Jeanne d'Arc, l'Eglise a exigé d'elle qui est exigé de tous ceux dont on postule l'in- ription au catalogue des saints.

Que faut-il avoir été, que faut-il avoir fait, pour ériter les honneurs de la canonisation?

Qu'est-ce que la sainteté?

Si nous voulons acquérir quelque intelligence de sainteté, nous devons nous élever plus haut que tte terre de misères.

Quand Jésus, dans une prière émouvante à faire eurer, demande à son Père des grâces de choix ur ses disciples bien-aimés, c'est à la sainteté de n Père qu'il en appelle. « Père saint, gardez ceux le vous m'avez donnés ; sanctifiez-les. » (1)

La sainteté des âmes saintes doit leur venir de Dieu rce qu'elle est en lui.

Et, de vrai, elle y est si bien que, au témoignage s grands voyants qui ont percé le mystère de l'au- elà, c'est la sainteté de Dieu que les séraphins accla- ent quand ils chantent sa gloire : *Sanctus, sanctus, nctus* (2). Il est saint, trois fois saint, le Seigneur, ieu des armées. Il est infiniment saint. Il est la inteté même, c'est-à-dire la pureté absolue et la roiture parfaite : « *Munditia ab omni inordina- one* », dit saint Thomas d'Aquin, dans ce style lapi- ire dont il a le secret.

Dieu est la lumière, et il n'y a point de ténèbres n lui (3). Nul fléchissement n'est possible dans son uloir, et, dans ses desseins, nul écart. Il repousse ar nécessité le péché, la souillure morale et toute iquité. Sa volonté est la rectitude même et la règle e toute droiture.

La sainteté absolue de Jésus.

Un homme, un seul homme au monde, a possédé sainteté absolue, et l'Eglise ne se fatigue pas de i rendre cet hommage : *Tu solus sanctus* (4).

Vous, Jésus, vous seul êtes saint. Vous l'êtes depuis l'instant de votre conception dans le corps de votre Mère (1). Vous l'êtes parce que la plénitude de la divinité est en vous (2). Vous avez consenti aux plus inconcevables humiliations, à toutes, sauf à celle du péché. Vous acceptez de naître dans une étable, de rester pauvre ; mais votre sainteté exige que votre Mère soit, par un privilège unique, exempte même de la tache originelle. Vous expiez le crime des autres (3); mais vous défiez vos ennemis de relever dans votre propre vie l'ombre d'une défaillance (4). Pierre, qui vous connaissait bien, avait si fort l'impression de l'incompatibilité radicale entre votre sainteté et le péché, qu'il s'écrie avec sa vivacité coutumière : « Eloignez-vous, Seigneur, car moi je suis un pécheur. » (5) Vos actes, vos paroles, tout est saint. Mais le signe authentique de votre sainteté, vous-même l'avez révélé en disant que vous ne viviez que d'accomplir et pour accomplir la volonté de votre Père (6). Votre volonté et la sienne ne faisaient qu'une seule volonté, sainte infiniment.

La sainteté de la créature : le « don de Dieu » accepté par elle.

Si la sainteté est un attribut essentiel de la divinité, qu'est donc la sainteté d'une créature?

Elle est le « don de Dieu » (7), le don mystérieux que Jésus laissait entrevoir à la Samaritaine au bord du puits.

Ce don, le Fils de Marie l'avait reçu intégralement, et voilà pourquoi la sainteté était en lui avec la divinité.

Mais ce don nous est offert à nous-mêmes, à nous tous, à chacun de nous (8). Dieu nous invite à vivre d'une vie plus haute et plus belle, plus large et plus riche que notre vie humaine. Il nous propose de participer à sa vie divine ; il est prêt à vivre lui-même en nous, pour nous transformer en lui (9). A tous ceux qui l'acceptent il donne le pouvoir de devenir ses fils (10).

Dans nos vieilles cités converties depuis si longtemps, je ne sais quelle accoutumance nous rend scandaleusement indifférents à cette merveille de la grâce. Nous semblons avoir perdu le sens de la vie chrétienne. Notre religion devient trop souvent une collection de pratiques, de prestations, de corvées, qui, sans agrément et avec une ponctualité médiocre, s'insèrent dans la trame d'une vie mondaine par le dehors et païenne dans le fond. Pour avoir le soupçon du trésor caché en nous depuis le baptême, il nous faut comme être réveillés de notre torpeur par le cri de joie échappé à l'âme d'un nouveau converti.

Les saints — des chrétiens qui veulent vivre leur vie — nous apparaissent comme des êtres extraordinaires, des personnages sublimes peut-être mais extravagants.

C'est nous, hélas! qui sommes extraordinaires d'inintelligence.

Les saints ont reçu le don de Dieu, comme nous. Mais, à notre différence, ils en estiment la valeur infinie (11).

Pour faire place à Dieu, ils se dépouillent du vieil

(1) *Joan.* XVII, 11 et 17.
(2) *Is.* VI, 3. — Cf. *Apoc.* IV, 8.
(3) *I Joan.* I, 5.
(4) *Gloria* de la Messe.

(1) S. THOMAS, *Sum. theol.* III, q. XXXIV, art. 2.
(2) *Colos.* II, 9.
(3) *Is.* LIII, 5-6, 11-12.
(4) *Joan.* VIII, 46.
(5) *Luc.* V, 8.
(6) *Joan.* IV, 34.
(7) *Joan.* IV, 10.
(8) *I Thess.* IV, 3.
(9) *Joan.* XIV, 23 ; XV, 4 ; — *Rom.* VI, 23 ; — *Ephes.* III, 17.
(10) *Joan.* I, 12 ; — *Galat.* IV, 7 ; — *I Joan.* III, 1.
(11) *Philip.* III, 8.

homme (1). Pour vivre de la vie du Christ, ils luttent sans trêve contre la concupiscence de la chair et des yeux et contre l'amour-propre (2). Ils se cramponnent à Dieu de toute l'énergie de leur foi (3). Ils sont comme possédés par lui (4). Ils consentent à tout ce qu'il demande d'eux. Ils accordent tout ce qu'il attend d'eux. Ils se plient à tout ce qu'il exige, à tous les sacrifices, à toutes les humiliations, mais aussi à toutes les initiatives et à toutes les audaces (5). Ils sont saints parce que, le Christ vivant en eux (6), ils n'ont plus, comme lui, d'autre volonté que la volonté de Dieu.

Jeanne d'Arc est sainte parce qu'elle a accompli la volonté de Dieu.

Ne cherchez pas ailleurs le secret de la sainteté de Jeanne d'Arc que dans son héroïque conformité au vouloir divin et dans sa préoccupation constante que Dieu soit toujours « premier servi ».

Elle se donne à Dieu de toute son âme et, au sortir de l'enfance, elle lui consacre sa virginité. Sans lettres et sans fortune, rien ne semblait la désigner à une action publique. Mais Dieu lui fait entendre sa voix et, simplement parce qu'elle est humble, vaillamment parce qu'elle est Française, elle va. Sa mission est invraisemblable ; les difficultés d'exécution paraissent impossibles à vaincre. N'importe ; elle va. Elle ne peut plus « durer où elle est ». Elle ira, « fallût-il user ses jambes jusqu'aux genoux ». « Puisque Dieu commandait, eût-elle eu cent pères et cent mères, elle serait partie. » A Vaucouleurs, à Chinon, à Orléans ; au milieu des hommes de guerre et des personnages de cour ; devant les docteurs et devant les juges ; sur le champ de bataille comme dans les prisons, c'est toujours la même décision nette, ferme, inébranlable et joyeuse. Elle est brave dans la mêlée, modeste dans le triomphe, calme dans l'épreuve, parce qu'elle sait que la force de Dieu soutient sa faiblesse. Rien ne trouble sa foi ; rien n'entame sa confiance ; et dans les flammes du bûcher le dernier cri de son âme virginale est un cri d'amour à Jésus.

Nous ne nous inclinerons jamais assez bas devant cette idéale figure.

Acclamons l'héroïne qui est la plus pure gloire de la France. Mais ne laissons pas d'invoquer la sainte qui est devenue sa patronne et son ange tutélaire. Ah ! je le sais, vous l'avez implorée durant les années terribles, tandis que vos admirables soldats bataillaient, et Dieu vous a donné la victoire. Mais à la France libérée et glorieuse, il faut, aujourd'hui comme toujours, des apôtres. Demandez à Jeanne de les susciter comme elle a suscité les héros. Demandez-lui des saints. Le monde en a besoin ; c'est de la France qu'il les attend.

JEANNE D'ARC « LA SAINTE GUERRIERE »

« Elle fut un prodige d'héroïsme parce qu'elle fut un prodige de sainteté. »

Il n'est pas douteux que, aux yeux de l'observateur, ce qu'il y a de plus surprenant dans la brève carrière de Jeanne d'Arc, c'est sa vocation militaire. Jeanne est une sainte guerrière ; elle est la première, elle est la seule sainte guerrière.

---

(1) *Ephes.* IV, 22 ; — *Colos.* III, 9.
(2) *Galat.* V, 24 ; — *I Joan.* II, 16.
(3) *Rom.* VIII, 39.
(4) *I Joan.* IV, 16.
(5) *Philip.* IV, 12-13.
(6) *Galat.* II, 20 ; — *Philip.* I, 21.

Il y a des hommes que cette nouveauté : une saint[e] guerrière, émeut ; les uns, parce qu'ils n'admett[ent] pas la sainteté, ne croyant pas au surnaturel ; l[es] autres, parce qu'ils sont hostiles à toute guerre.

Les premiers, rationalistes ou positivistes, ne vo[nt] pas — ils sont incapables de pareille mesquinerie — jusqu'à insinuer que l'Eglise catholique, en canon[i]sant Jeanne d'Arc, aurait voulu l'accaparer ou la di[s]puter à la France ; mais ils sont comme déconcerté[s] par l'explication adéquate et décisive donnée au pr[o]blème de Jeanne d'Arc.

Ce problème — je le dis à leur honneur — l[es] tourmentait. Ils admiraient sincèrement la jeu[ne] héroïne, sa vaillance, son coup d'œil de chef, son do[n] de divination. Mais la brillante épopée restait, à leu[rs] yeux, nimbée de mystère.

Qu'est-ce qui mettait dans ce cœur de jeune fil[le] tant de fermeté virile ? D'où venait à cette petit[e] paysanne son génie militaire ? Comment cette ille[t]trée, qui ne connaissait ni A ni B, lisait-elle dan[s] l'avenir ?

Jamais problème d'histoire ou de psychologie n['a] été étudié avec autant de passion. Théologien[s], savants, historiens ; croyants, incroyants ; ami[s], ennemis, indifférents, s'y sont appliqués avec un[e] égale ardeur. Lentement, la lumière s'est levé[e]. L'Eglise n'a fait qu'enregistrer les conclusions de [la] plus vaste enquête qui fût jamais, pour leur donn[er] à son heure la consécration d'une infaillible autorit[é]. Nous ne sommes plus réduits désormais à admir[er] sans comprendre ni à imaginer des explications q[ui] se détruisent l'une l'autre. Nous savons, à n'en pou[]voir douter, que la vie publique de Jeanne d'Arc e[st] un miracle permanent. Nous savons qu'elle fut u[n] prodige d'héroïsme parce qu'elle était un prodi[ge] de sainteté.

Dieu daigne donner la grâce de faire le pas décis[if] aux âmes droites qui ont subi la séduction des vert[us] de Jeanne et que leur probité a menées déjà au seu[il] de la vérité !

Ce n'est pas l'amour de la guerre, mais celui de la patrie et de la justice, que l'Église honore en elle.

Des pacifistes de toute religion et de toute phil[o]sophie se sont étonnés de voir Jeanne d'Arc passe[r] l'an dernier, casquée et cuirassée, sous le portiq[ue] de Saint-Pierre.

Qu'ils se rassurent. Les traditions catholiques n[e] sont pas en péril. Ce que l'Eglise honore en Jean[ne] d'Arc, c'est, avec ses autres vertus, l'amour de [la] patrie et la passion de la justice.

Jeanne d'Arc ne fait pas la guerre par sport. Oh non, « ce n'était pas son état ; elle aurait mieu[x] aimé filer près de sa mère ». « Elle n'a jamais vu [le] sang couler sans sentir les cheveux se dresser sur [sa] tête. »

Elle a fait la guerre parce qu'elle n'a pu obten[ir] la paix « que par le bout de la lance ». Lisez les som[]mations qu'elle adresse aux Anglais avec des mo[ts] délicieux, comme les chancelleries n'en trouve[nt] jamais. Coup sur coup, elle offre de « faire paix ». Mais « la paix qu'il faut aux Anglais, c'est qu'[ils] aillent en leur pays » : il faut « que France vo[us] rendiez et payiez ce que l'avez tenue ». Comme c'[est] réconfortant à relire à certaines heures !

Ce qui caractérise les pacifistes offusqués par [la] sainte guerrière, ce n'est pas l'amour de la pai[x] c'est une aversion maladive pour toute sanction, q[ue] ce soit l'échafaud ou la prison, la guerre ou l'enf[er].

Il y a pourtant et nécessairement un ordre mo[ral]

juridique qui conditionne la vie humaine et qui omine les relations entre les individus et entre les euples. Si cet ordre est violé, la justice doit-elle ester inerte ?

Oh ! je le sais bien, l'action préventive vaut mieux ue les mesures répressives. Chaque matin, nous supions le Christ de nous donner la paix toujours enacée par le péché : *Agnus Dei qui tollis peccata undi, dona nobis pacem.*

Mais les pacifistes sont-ils disposés à accepter le oncours actif de l'Eglise du Christ dans l'œuvre de pacification mondiale ?

Quand je vois à l'œuvre ceux qui semblent tenir ans leurs mains les destinées des pays, je crois ntendre parfois la lamentation du grand prohète (1) : ils pansent à la légère les blessures de on peuple, puis ils font des discours et crient : La aix ! La paix ! *Pax ! Pax !* Et le prophète ajoute : *Et on erat pax.* La paix ne règne pas encore dans le onde.

EANNE D'ARC, « LA SAINTE LIBÉRATRICE »

n sauvant la France, Jeanne a sauvé l'Europe et assuré le règne du Christ dans le monde.

La mission publique de Jeanne d'Arc n'est pas oins prodigieuse que sa vocation de guerrière. Cette nfant de dix-sept ans, sans relations et sans influence, e déclare un jour chargée de sauver son pays enacé de ruine totale ; elle triomphe de toutes les éfiances, de toutes les hésitations, de toutes les ntrigues. Elle est non seulement investie du haut ommandement militaire, mais par son seul ascenant elle prend la direction de la politique nationale.

Que serait devenue la France si Jeanne n'avait béi à la voix de Dieu ?

Vous qui portez dans vos poitrines un cœur franais, vous sentez à ses battements ce que la jeune ibératrice vous inspire de gratitude.

Mais — laissez-moi vous le dire avec la chaleur 'une conviction profonde et d'une ardente sympathie — pour le reste du monde, ce n'est pas non plus hose indifférente que la France soit restée la France. Dieu ne s'intéresse pas seulement aux âmes, mais ux peuples. Chacun a reçu de la Providence son lot le qualités et d'aptitudes. Mais dans ce partage — e le dis sans envie — la France a été privilégiée ntre toutes.

Si Jeanne d'Arc n'avait sauvé la France, que serait levenue l'Europe ? Un comptoir, une caserne, une sine ? Je ne sais. L'équilibre moral du monde était ompu à coup sûr, parce qu'il lui manquait la France vec son clair génie, sa puissance de rayonnement, on amour de la justice, son idéalisme chevaleresque, a passion de dévouement. Il lui manquait la France, laquelle Dieu a tant donné parce qu'il allait beauoup lui demander. Il lui manquait la nation élue ar Dieu pour l'accomplissement de ses desseins sur e monde, la nation-apôtre toujours prodigue du ang de ses missionnaires et de ses Sœurs de Charité.

On a appelé Jeanne d'Arc « la Sainte de la Patrie ». C'est justice. Mais cela ne dit pas toute sa mission. Les nations n'existent pas pour elles-mêmes — c'est a philosophie allemande qui a répandu cette erreur ; elles existent pour Dieu ; elles sont au Christ, qui es a reçues de son Père en héritage (2) ; leur Souverain, c'est Lui, le « Roi des rois » (3). Mais entre outes les nations il en est une qui est à Lui avant es autres, plus que les autres. La mission de Jeanne d'Arc fut de délivrer la France pour la donner au Christ et par elle établir le règne du Christ dans le monde. La sainte de votre patrie est la sainte de la chrétienté.

La victoire récente de la France produira les mêmes effets.

La guerre qu'entreprit Jeanne d'Arc et l'effroyable guerre dont nous nous demandons parfois si la diplomatie y aura bientôt mis fin, ont de significatives ressemblances.

Alors comme maintenant, c'est la destinée de votre pays qui se jouait. Si la France avait succombé du temps de Jeanne d'Arc, elle passait à l'anglicanisme ou devenait une autre Irlande. Si la France avait été vaincue cette fois, l'hégémonie de l'Europe était acquise aux fourbes et sanguinaires disciples de Luther. Dieu nous a épargné cette honte et ce malheur.

Il fallait que, placée à la tête des nations, entourée du prestige de la victoire, la France restât au Christ, dont le nom béni flamboyait déjà sur la bannière de Jeanne comme l'image de son Cœur sur la poitrine des héros de la dernière guerre.

Jeanne d'Arc eut la consolation d'assister au sacre de son roi et de voir à l'honneur la bannière qui avait été à la peine.

Voici la France, toute la France unie autour d'elle dans un élan splendide d'admiration et de reconnaissance. Aura-t-elle — la Sainte de la Patrie — aura-t-elle un jour la joie de contempler le sacre de son peuple et de voir flotter au vent le drapeau de la France vouée au Christ ? Pourquoi, en ces jours d'allégresse, nos cœurs resteraient-ils fermés à cette espérance ? Voyez-vous sur les autels, à côté de Jeanne, cette autre Française élevée en même temps qu'elle par l'Eglise aux suprêmes honneurs ? N'est-ce pas que, en rapprochant dans une même apothéose Marguerite-Marie et Jeanne d'Arc, la Providence vous signifie que le message de Paray-le-Monial se soude au message de Domremy ?

Si la France, aux yeux d'un observateur superficiel, semble pour un instant oublier sa mission, sa mission ne l'abandonne jamais. Et nous, vos frères de Belgique, qui suivons avec une attention émue le sourd et magnifique travail de renaissance chrétienne que le Sacré Cœur opère dans les âmes et dans les foyers, nous gardons dans les destinées religieuses de votre pays, dans la fidélité de votre peuple à sa mission providentielle, une invincible confiance.

(1) *Jerem.* VI, 14.
(2) *Ps.* II, 8.
(3) *Apoc.* XIX, 16.

INFORMATIONS ET CONTROVERSES

L'Histoire de l'Église de M. Mourret

A propos du tome IX de l'*Histoire générale de l'Eglise* de M. Mourret, consacré à *l'Eglise contemporaine*, IIe partie (1), l'*Ami du Clergé* écrit (13. 4. 22) :

Tout ce volume est consacré au pontificat de Léon XIII. Déjà, il y a deux ans, M. Mourret avait publié sur les « directions » de Léon XIII un petit volume in-12. Nous avons fait alors nos réserves, qui demeurent. Nous les avons faites brèves : il eût été aisé d'allonger la liste. Ce que nous avons dit suffit

(1) Un vol. in-8° de 503 pp., 20 fr. — Paris, Bloud.

à éclairer nos lecteurs. Tout le monde n'entend pas de la même manière l'histoire de l'Eglise, surtout quand il s'agit d'une période si rapprochée de nous. Il y a la manière, par exemple, du P. Lecanuet ; et il y a la manière de Mgr Baunard. M. Mourret nous semble porté plutôt du côté du P. Lecanuet, qui n'est pas le nôtre, comme savent nos amis. Voir notre article de 1920, pp. 522-523, où est apprécié aussi, et toujours avec réserves, l'autre volume de M. Mourret, *Le Concile du Vatican*.

On pourra voir aussi les observations que vient de faire, à propos de ce tome IX, le P. Yves de la Brière (*Etudes* du 5 mars) : M. Mourret, par exemple, a un chapitre sur Léon XIII et les études scripturaires. Or, il y évite délibérément toute mention de M. Loisy ; il cite congrûment les catholiques dont les hardiesses exégétiques ont amené la publication de l'Encyclique *Providentissimus Deus* en 1893 (Fr. Lenormant, cardinal Newman, chanoine Bartolo, chanoine Didiot) ; il cite surtout le fameux article de Mgr d'Hulst : seul, Loisy est épargné... C'est pour sauver Loisy pourtant que Mgr d'Hulst a écrit cet article malheureux, Loisy qui ensuite, au lieu de se soumettre à l'Encyclique, donnera sa démission de la chaire d'Ecriture sainte qu'il occupait à l'Institut catholique de Paris. Comment les lecteurs de M. Mourret entendront-ils le sens de l'article d'Hulst et la portée de l'Encyclique s'ils ne savent rien du rôle et des idées de Loisy ? C'est par Léon XIII aussi que sera instituée huit ans plus tard la Commission pontificale des Etudes bibliques. Et c'est sous Léon XIII encore que sera publié (1902) le triste « petit livre » de Loisy (*L'Evangile et l'Eglise*), dont le cardinal Satolli disait que c'était pour l'Eglise de France un événement tout autrement grave que la persécution même qui venait alors d'être déchaînée par Waldeck-Rousseau. — « L'historien du règne de Léon XIII, dit justement le P. de la Brière, avait l'obligation de faire connaître, au moins sommairement, les manifestations initiales de l'erreur moderniste, qui agitèrent les esprits et troublèrent les consciences durant ce pontificat. »

Ailleurs, parlant du bruit soulevé par le fameux livre de Maurice Blondel (*L'Action*, publié en 1893, mais que l'auteur, qui est catholique, n'a pas eu licence de réimprimer), M. Mourret se prononce en faveur de l'interprétation et de l'application les plus favorables au distingué professeur de l'Université d'Aix-Marseille. Mais le P. de la Brière s'étonne justement qu'il ne dise rien de l'*Essai critique* du P. de Tonquédec sur la méthode d'immanence : — « Le rôle de diligent rapporteur, auquel M. Mourret s'astreint consciemment, exigerait que l'on apprît à connaître, ici comme ailleurs, les représentants autorisés des différentes interprétations en présence. »

M. Mourret, traitant du mouvement social en France à la fin de Léon XIII, décrit le premier élan du *Sillon*, la belle époque des temps héroïques, et signale opportunément les tendances chimériques et inquiétantes déjà perceptibles. — « Toutefois, dit le P. de la Brière, nous eussions préféré que le *Sillon* ne parût pas être considéré comme l'unique réalisation importante des directions sociales de Léon XIII, parmi les jeunes catholiques de France. A la même époque, *existait une autre organisation*, plus ancienne, beaucoup plus considérable, beaucoup moins tapageuse, qui, sous l'inspiration d'Albert de Mun, propageait et appliquait avec un loyalisme enthousiaste les doctrines préconisées par l'Encyclique *Rerum novarum* : c'est l'*Association catholique de la Jeunesse française*. Elle a le droit d'être mentionnée dans cette belle page de notre histoire religieuse. »

On annonce que M. Mourret prépare un nouveau volume sur Pie X. Ce n'est point par cette présentation incolore ou mutilée des questions soulevées déjà sous Léon XIII que ses lecteurs seront préparés à entendre l'œuvre de Pie X.

Ces remarques, et d'autres, n'enlèvent rien aux mérites, souvent reconnus ici, de l'*Histoire* de M. Mourret. Elle a rendu des services ; elle a fait connaître l'Eglise à bien des gens du monde qui en étaient fort ignorants. Elle comble une lacune : c'est le seul ouvrage intermédiaire entre les Manuels élémentaires et les travaux spéciaux. Mais il n'y faut pas chercher ce qui n'y est pas. Nous l'avons rappelé l'autre jour (*couv.* du 26 janv., p. 13 [1]), à propos de la note du *Dict. apolog.* de d'Alès. Lors de l'apparition du tome III (le premier qui ait été publié), nous avons fait diverses remarques (*Ami*, 1910, p. 439), qui ne prétendaient point instituer une critique inutile, mais qui visaient simplement à montrer aux lecteurs attentifs ce qu'ils ont ou n'ont pas à chercher dans cette œuvre. Elle garde ses côtés utilisables. C'est pour ces côtés que nous l'avons recommandée et continuerons à la recommander tant que quelque chose de mieux ne nous aura pas été donné.

La « Semaine religieuse de Paris » et les « lectures qu'il ne faut pas faire »

On lit dans la *Semaine religieuse de Paris* (18. 3. 22) sous le titre « Les Lectures. — Celles qu'il ne faut pas faire » :

« Saint Magloire », de M. Roland Dorgelès.

Nous croyons devoir mettre les catholiques en garde contre la publicité qui est faite autour d'un certain roman au titre abusif et trompeur, et accueillie, certainement par surprise, par des journaux ordinairement mieux inspirés. Ce roman calomnieusement intitulé *Saint Magloire*, n'est rien moins, en effet, que la vie d'un saint. L'auteur de ce pamphlet avait déjà écrit un récit de guerre, *Les Croix de Bois*, qui avait obtenu un certain succès, mais auquel des critiques sérieux avaient reproché un abus de termes et parfois de scènes grossières. Loin de tenir compte de ces remarques justifiées, il a non seulement encore aggravé son genre, mais il a introduit dans ce nouvel ouvrage sous un titre mensonger, un anticléricalisme de bas étage.

Le sujet du roman suffit à juger le genre et l'auteur...

Romans de M. Léon Daudet.

Nous donnons le même avertissement pour un autre roman, dont le titre, cette fois, n'est pas trompeur, — tellement, que nous nous interdisons de le citer — mais dont l'auteur, M. Léon Daudet est, pour ses campagnes politiques, en faveur auprès d'un certain nombre de catholiques.

Voici le jugement que porte *Romans-Revue* sur le dernier roman de cet auteur :

« *L'histoire est plus que scabreuse. Le pis est qu'elle est racontée avec les détails les plus concrets, les plus inutilement et dangereusement sensuels.*

» Le livre ne peut être utile à personne. Il sera à coup sûr, gravement nuisible à l'immense majorité des lecteurs.

(1) Reproduit dans la *Documentation Catholique*, t. [illegible] col. 320. (Note de la *D. C.*)

» Je me demande comment un auteur qui s'affirme catholique peut perdre à ce point le respect de soi-même et de ceux qui le lisent. (1) »

L'auteur de cette notice estime pouvoir ajouter : « Ceux qui pourraient croire que, de la part du directeur de l'*Action Française*, ce livre abominable est un oubli passager, n'ont qu'à parcourir la série des romans du même auteur..., tous presque aussi ignobles.

» L'*Action Française* a accrédité le nom de M. Daudet dans certains milieux catholiques, où il se présente comme le défenseur le plus intransigeant de l'Eglise. Son journal a fait, à maintes reprises, de la réclame à ses œuvres, qui pénètrent en d'excellentes familles sans défiance. Sauf *Romans-Revue*, presque personne n'a encore eu le courage de dénoncer cette propagande et de s'opposer à ce péril. Ceux qui ont reçu mission de veiller sur le monde chrétien laisseront-ils se poursuivre, sous le couvert de l'*Action Française*, une aussi abominable campagne de démoralisation ? »

Nos lecteurs, du moins, seront dûment avertis et se tiendront sur leurs gardes.

De la *Semaine Religieuse de Paris* (25. 3. 22) :

Nous avons reçu trois lettres de nos abonnés ou lecteurs qui se sont émus du dernier paragraphe de notre précédent article et qui ont craint que nous n'ayons voulu atteindre indirectement les campagnes de l'*Action Française*. Nous tenons à les rassurer. Nous nous interdirons toujours, n'étant qu'une Semaine *religieuse*, de blâmer comme de recommander l'un des partis politiques qui comptent légitimement des catholiques dans leurs rangs ; mais la confiance même que nos correspondants témoignent dans les chefs du parti qui est celui de leur choix justifie la pensée — la seule — que nous avons eue, de désolidariser l'auteur de romans si dommageables à l'honnêteté des mœurs françaises d'avec l'homme politique, et d'empêcher que l'un ne bénéficiât de la réputation de l'autre. Nous ne pouvions que déplorer aussi, dans ces conditions, la propagande faite autour de tels romans.

De la *Semaine Religieuse de Paris* (15. 4. 22) :

Romans de Bourget et de Huysmans.

Nous n'avons pas la pensée de signaler ici toute la production littéraire condamnable qui ne doit pas entrer dans une demeure chrétienne, car la plupart de ces ouvrages ne risquent pas de surprendre la bonne foi de nos lecteurs. Mais les livres dangereux dont le titre est trompeur, ou ceux qui se recommanderaient à tort de la renommée de leur auteur, peuvent et doivent figurer sous notre rubrique.

Ce n'est d'ailleurs pas une nouveauté dans la *Semaine Religieuse*. Il nous souvient que M. P. Bourget fut pris à partie assez vivement par le chroniqueur de 1901 quand parut son roman *Le Fantôme*. Loin de s'en offenser, le romancier eut le bon goût et la sagesse de reconnaître le bien fondé de l'avertissement donné aux lecteurs de la *Semaine Religieuse* par le bibliographe, qui pourtant avait écrit, entre autres choses : « Nos lecteurs devaient être avertis que ce livre est de ceux-là dont ils ne peuvent rien connaître, sinon qu'ils ne peuvent y toucher. Je comprends enfin pourquoi, afin de mieux nous dissuader de lire ce livre, on aurait désiré que nous fassions comme si M. P. Bourget ne l'avait pas écrit.

(1) Cf. *Romans-Revue*, déc. 1921, p. 732. (Note de la D. C.)

Mais le devoir d'une bibliographie bien informée est parfois de signaler jusqu'aux livres qui ne sont pas bons, et c'est quand la notoriété de leur auteur menace de les imposer, d'office et de confiance, à d'innombrables lecteurs. »

De ce nombre sont trop souvent les livres des convertis, qui, en écrivant, pensent, disent-ils, à leurs anciens lecteurs, et qui se justifient ainsi, vis-à-vis de leur propre conscience, de l'immoralité de leurs romans. On fit grand grief, voici quelque vingt-cinq ans, à Huysmans, de son style naturaliste, et pourtant, à côté des chutes incontestables et fréquentes dans un naturalisme non pas immoral mais grossier, on trouve des pages, de plus en plus nombreuses à mesure qu'il avançait dans sa carrière d'écrivain catholique, du plus pur idéalisme : telle, par exemple, l'admirable prosopopée de la Douleur, dans l'*Oblat*. Mais le cas est autrement grave quand c'est le sujet même du roman et les personnages qui s'y meuvent qui sont condamnables et qu'ils rentrent dans ces pensées ou ces fréquentations qu'un chrétien ou même un honnête homme doit s'interdire.

« Suzanne et le Plaisir », de M. André Beaunier.

Nous empruntons aujourd'hui à la *Revue des Lectures* de mars 1922 le jugement et l'avertissement suivants :

« L'auteur de *Suzanne et le Plaisir*, M. Henri (1) Beaunier, est rédacteur à *l'Echo de Paris*... et membre du Conseil syndical des « Journalistes français » (corporation des publicistes chrétiens). Ces titres nous rendent pénible le devoir de déconseiller nettement son livre à nos lecteurs. Mais à ce devoir nous ne pouvons nous dérober. »

Le bibliographe analyse ensuite le livre et ajoute :

« Aussi sèchement analysé, ce roman ne paraît peut-être pas plus mauvais que tant d'autres. Il l'est pourtant par sa consciente amoralité, par son affectation de libertinage tranquille et amusé... Cela ne veut pas dire qu'à travers mille raffinements de quintessence sur les choses de l'amour, M. André Beaunier n'ait pas laissé filtrer, exprimées avec bonheur, certaines vérités générales, certaines remarques qui impliquent une exacte connaissance de l'animal humain. Mais nous souhaitons vivement qu'il exerce à des jeux moins malsains son beau talent de psychologue et de styliste. »

Dernières observations sur M. Léon Daudet.

De la *Semaine Religieuse de Paris* (15. 4. 22) :

Nous revenons une dernière fois sur notre article du 18 mars qui a inauguré la présente rubrique.

Les deux citations que nous avons faites à la fin de cet article ne sont pas toutes deux, comme nous l'avions pensé, de la même plume, et la première seule appartient à la *Revue des Lectures* (2). Nous

(1) Il faut lire, évidemment, *André*. (Note de la *D. C.*)

(2) M. l'abbé L. Bethléem écrit, en effet, en tête de la *Revue des Lectures* du 15. 4. 22, sous le titre « *Cuique suum* » : « Des personnes, connaissant mal notre souci d'exactitude, de correction et de mesure, les lois de la critique sérieuse et en général les choses de la presse, nous ont attribué, contre toute vraisemblance, un tract anonyme dénonçant, d'après les comptes rendus que nous avons donnés, une série de romans pornographiques.

» Pour renseigner nos lecteurs, et voulant laisser à chacun ses responsabilités, nous déclarons, une fois de plus, que la *Revue des Lectures* est absolument étrangère à cette publication et à la campagne qui s'en est ensuivie. » (Note de la *Documentation Catholique*.)

hésitons d'autant moins à rectifier cette attribution inexacte que nous n'avons voulu nous-mêmes que prévenir le public religieux contre un ouvrage que nous continuons à classer « parmi les pires romans », et qu'on n'aurait pas pu lire sans surprise ni sans dommage.

Si d'autres prennent occasion de cette juste remarque pour entreprendre une campagne oblique contre l'*Action Française* elle-même, loin d'y souscrire, nous ne pouvons que le réprouver. Sans cesser, en effet, de tenir la balance égale entre tous les catholiques, nous estimons que ce serait faire injustement dévier la question que de tenter, à ce propos, de jeter le discrédit sur un groupement qui compte nombre de catholiques fervents et qui a rendu, personne ne peut le nier, par ses campagnes contre la trahison, de réels services à la patrie.

Irréligion et Annonces de journaux

On lit dans la *Revue des Lectures* (15. 4. 22) sous le titre « L'irréligion chez soi » :

Dans la plupart des journaux et des revues de Paris et de province, même dans nombre de journaux catholiques et pieux, on lit des annonces comme celles-ci :

ETUDES CHEZ SOI, L'ECOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, permet de faire chez soi, dans le minimum de temps et avec le minimum de frais, des études complètes dans toutes les branches du savoir. Elle vous adressera gratuitement sur demande celle de ses brochures qui vous intéresse. Brochure n°, etc. Ecole universelle, 10, rue Chardin, Paris (16e).

CECI INTERESSE TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, ET TOUS LES PERES ET MERES DE FAMILLE. L'ECOLE UNIVERSELLE par correspondance de Paris, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement par retour du courrier celle de ses brochures qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent, etc. Ecole universelle, 10, rue Chardin, Paris (16e).

L'entreprise paraît considérable. A lire les brochures, envoyées gratuitement par retour du courrier, on a l'impression que ces cours doivent avoir, sinon les 30 000 élèves annoncés par les prospectus, du moins des élèves en nombre imposant. Et comme ils sont recommandés par la presse catholique, il y a tout lieu de penser que les jeunes gens et les jeunes filles catholiques y sont largement représentés.

Ce que valent tous ces cours au point de vue religieux et moral, nous ne le savons pas, et il nous serait difficile de le savoir. Seuls, ceux qui les ont suivis pourraient nous renseigner.

***

Voici cependant quelques précisions. Elles sont extraites du cours qui prépare au certificat d'aptitude pédagogique :

Dans la 9e série, 5e fascicule, voici ce qu'on trouve :

Page 3, on fait la distinction entre « les esprits libres » et les esprits « soumis aux dogmes ».

Page 14, on loue le livre de Ferdinand Buisson, *La foi laïque* ; on appelle « *vaine (maintenant que les résultats acquis par une longue expérience ont donné une réponse décisive) la question de savoir si la morale peut être privée de l'autorité des dogmes et des sanctions divines* ».

Dans le 6e fascicule, 11e série dudit cours, on trouve notamment les textes suivants :

Page 2, à propos du sentiment religieux : « ... L
*religions ont évolué en se perfectionnant... Il impor
de savoir donner à chaque religion sa place da
l'évolution de l'esprit humain, et nous recommando
vivement la lecture attentive d'une histoire des do
trines religieuses... L'école laïque n'enseigne aucu
des religions révélées, mais elle est toute pleine d'u
religion plus large et plus haute, qui les contie
toutes sans nier la valeur passée d'aucune d'ent
elles. Loin de froisser le sentiment religieux, el
le rend plus large et plus pur.* »

Page 3, sur le même sujet : « *Il faut disciplin
le sentiment religieux en développant l'esprit critiqu
il faut le libérer de l'erreur qui consiste à le lier
des manifestations extérieures et à des dogmes. Ma
il serait dangereux de vouloir le comprimer ou
tuer. N'entrez pas en lutte avec le prêtre : soyez pl
largement et plus véritablement, plus sainement re
gieux que lui... Il ne s'agit pas, entendez-le bien,
parler en classe de Dieu, de vouloir le définir,
prétendre à l'exercice du culte laïque. Vous avez se
lement à vous élever au-dessus de simples recettes
morale, à donner à vos élèves le besoin de conform
leur conduite à un idéal haut placé... Quand vo
aurez fait cela, vous pourrez supporter en toute sér
nité les attaques dirigées très dévotement cont
l'école sans Dieu et contre son* hideux matérialisme.

Page 6, parmi les « lectures recommandées »,
cite S. Reinach, *Orpheus, histoire des religion*
F. Pécaut, *Théisme ; Quinze ans d'éducation* ; F. Bu
son, *La foi laïque* ; G. Séailles, *Les affirmations de
conscience moderne*, etc. (1).

---

(1) L'ensemble de ces livres recommandés constitue
bibliothèque-type du parfait libre-penseur, le répertoire
meneur anticlérical. Quelques mots seulement sur
principaux d'entre eux.

L'*Orpheus* de S. Reinach est sans doute l'histoire d
doctrines religieuses dont la lecture attentive est si viv
ment recommandée par les maîtres de l'Ecole universe
(6e fascicule, 11e série, p. 2). L'auteur, en effet, le desti
spécialement aux écoles normales, aux collèges, aux mama
et à leurs filles (préface, p. x).

Ce livre, s'il peut faire beaucoup de mal aux ignoran
n'a aucune valeur scientifique. Salomon Reinach a f
œuvre de basse propagande anticléricale : il a voulu
les quarante dernières pages en font foi — venger sur
religion l'attitude que la plupart des catholiques avaie
cru devoir adopter lors de l'affaire Dreyfus. De là,
considérations les plus fantaisistes, les affirmations
plus simplistes sur le catholicisme au XIXe siècle, sur
christianisme en général, sur toutes les religions et sur
religion elle-même, que l'auteur définit (p. 4) « un ensem
de scrupules qui font obstacle au libre exercice de n
facultés ».

L'ouvrage de Félix Pécaut a paru, en 1864, sous le ti
De l'avenir du théisme chrétien. Ce protestant rigi
rejette tour à tour les traditions dogmatiques, les légend
et les miracles, qui traitent les hommes en perpétu
mineurs, et il essaye de se faire une religion personne
basée sur l'autorité de la conscience humaine.

La foi laïque, extraits de discours et d'écrits (1878-191
publié par M. Buisson en 1912, n'est pas moins dissolva
La foi laïque consiste à croire en la bonté absolue, en l'i
faillibilité, en la divinité de notre nature. L'enfant est
dieu qui se fait à lui-même sa loi et sa morale ; il d
respecter cette majesté intime et prendre garde de la p
faner en la soumettant à une autorité extérieure qu
conque, en livrant sa conscience au prêtre. Telle est
pensée maîtresse qui se dégage des questions relati
à l'enseignement laïque.

L'ouvrage de Séailles, *Les affirmations de la conscien
moderne* (1903), est plus pernicieux encore. Avec les liv
de Guyau, il est devenu l'arsenal classique où vont pui
les pires ennemis du catholicisme, et peut-être n'y a-
pas eu, depuis la *Vie de Jésus* par Renan, un ouvrage q
ait porté le trouble dans un plus grand nombre de c
sciences. D'un ton froid, avec une apparente impartiali
il accumule contre le christianisme les arguments les p

Dans le même fascicule (12e série), p. 19, un jet à traiter : « *La pédagogie républicaine prétend pas se limiter à une liste de recettes de civilité térile et honnête, mais allumer dans chaque âme foyer de vie morale...* », etc.

Au cours du plan détaillé et du développement de s paroles, empruntées au « vrai père de la morale ique, M. Ferdinand Buisson » (p. 19), le rédacteur *veut pas* de la méthode qui « *consiste à stimuler bonne volonté des hommes par l'attrait des récompenses divines et à les arrêter sur la voie du mal par crainte des châtiments éternels* » (p. 21) ; « *car st manquer de confiance dans l'humanité* » (p. 22) ; est donc « *possible de se passer des sanctions relieuses* ».

***

Ces quelques extraits ne prêtent à aucune équique. Ils sont nets, catégoriques, concluants : les èves qui suivent les cours préparatoires au certiat d'aptitude pédagogique y trouvent une éducan fondamentalement anticatholique et anticléricale.

Si les autres cours — ce qu'à Dieu ne plaise — nspirent des mêmes doctrines, l'Ecole universelle présente comme une vaste entreprise de déchrismisation, d'autant plus néfaste que personne ne mble jusqu'ici en avoir soupçonné le danger.

On pourrait se livrer sur ce sujet à de sévères flexions. Mais le fait est par lui-même assez grave assez douloureux : nos commentaires seraient perflus.

[Abbé] L. BETHLÉEM.

Fautes d'orthographe religieuses

De la *Réponse* (oct. 1921), sous le titre « Parns chrétien ! » :

« Parlons français ! » Tel est l'appel que nous font s amis de notre belle langue, lorsqu'ils nous tendent mêler au français des expressions exoues, ou quand ils assistent, en lisant revues et urnaux, au massacre de la langue française par s écrivains qui savent tout... excepté la grammaire la syntaxe, et qui confondent les mots, les temps, modes, avec une *furia* qu'on ne peut plus appe *francese*, précisément parce qu'elle est antifranse.

Or, il n'y a pas seulement une grammaire de la gue, il y a aussi une grammaire de la religion : e a ses règles, tout comme l'autre... Et malheuusement, ces règles sont parfois oubliées par ceux i écrivent : il en résulte des fautes d'orthographe igieuse qui choquent le lecteur.

Je ne dis pas, notez-le bien, « des fautes d'ignorance igieuse ». L'ignorance religieuse, c'est une autre aire : j'en ai parlé déjà... L'ignorance, on la uve dans des journaux ou des livres étrangers hostiles à la religion. Mais les fautes d'orthophe religieuse, on les rencontre sous des plumes rétiennes, instruites : ce sont des *distractions*, si us voulez, mais des distractions regrettables parce 'elles viennent de l'oubli momentané d'une règle igieuse. Une faute d'ignorance, vous la rencontrez dans le *Radical*, dans l'*Ere Nouvelle*, dans la *nterne*. Des fautes d'orthographe, vous pourrez trouver dans un journal lu par les catholiques, ou même dans une *Semaine* spécialement écrite pour eux. Ce seront des phrases où l'expression ne correspond pas à la pensée, ne tient pas un compte suffisant d'un dogme ou d'un précepte qui n'est pourtant pas ignoré...

***

Il n'y a pas longtemps, une *Semaine religieuse*, racontant une cérémonie avec Messe qui avait eu lieu, je crois, aux Invalides, ajoutait cette note :

« Cette Messe a été honorée de la présence du maréchal Foch. »

Faute d'orthographe religieuse !... Et que seule peut expliquer une distraction de l'écrivain : il sait aussi bien que moi ce qu'est la Messe, et qu'aucun homme ne peut *lui faire l'honneur* d'y assister. Jésus-Christ honoré de la présence du maréchal !...

***

Le suicide donne lieu parfois à des fautes d'orthographe plus regrettables. En mai dernier, je lisais cette phrase dans une *Croix* de province :

« Au Grand-Montrouge, Louis Audran abattait sa femme d'un coup de feu et se fait justice. »

Quand un meurtrier se tue lui-même après en avoir tué d'autres, on dit, je le sais bien, qu'il s'est fait justice. Mais où le dit-on ? Dans les journaux ignorants de la doctrine catholique, qui prohibe absolument le suicide, et ne reconnaît pas à un individu le droit de se faire justice en se tuant, réservant à la société le soin de le punir de son crime. Dire qu'un meurtrier « s'est fait justice », c'est faire entendre qu'*il a réparé*, qu'*il a expié*... Et cela est faux. La *Croix* en question le sait aussi bien que moi. Alors ?... Ici encore, distraction, mais plus regrettable que la première.

A propos de suicide, citons cette légende d'une caricature, parue récemment dans l'*Echo de Paris* :

— Je suis désespéré, je vais me tuer...

— Ne faites pas ça, mon ami, vous le regretteriez plus tard.

En lisant cela, tout d'abord on rit... ou on sourit : « S'il se tue, il ne pourra pas le regretter plus tard, puisque pour lui il n'y aura pas de *plus tard*. »

Mais, à la réflexion, on se rappelle le catéchisme, la vie future, le jugement, la condamnation éternelle à laquelle expose le suicide... Et la phrase qui avait fait sourire prend maintenant un sens terrible, un sens *réel* auquel n'avait pas songé le dessinateur, car il ne correspond nullement à l'attitude comique de ses personnages. Faute d'orthographe religieuse.

***

Un dernier exemple. Je l'emprunte au *Gaulois*. Dans un article où l'on trouve d'ailleurs l'inspiration chrétienne et qui se termine par ce cri : « Vive la foi ! », l'auteur raconte la mort de deux victimes d'une catastrophe, et il ajoute : « Tout ce qu'on peut espérer, c'est que la mort aura été instantanée, qu'ils n'auront pas compris, qu'ils n'auront pas souffert. »

Faute d'orthographe religieuse qui n'est plus vénielle, celle-là !... Et combien de gens la commettent ! Combien disent, en parlant du décès d'un être aimé : « *Heureusement*, il ne s'est pas vu mourir ! »

Que cet *heureusement* est malheureux !... Qu'il est oublieux de la nécessité d'une préparation à la mort !...

Les prédicateurs, pour nous engager à mettre nos croyances en pratique, nous disent qu'il faut être chrétien « jusqu'au bout des doigts ». Cela est nécessaire aussi lorsque ces doigts tiennent une plume.

« *Parlons chrétien !...* »

[Abbé] EUGÈNE DUPLESSY.

ieux, et d'ailleurs les moins fondés ; mais l'art de présentation est assez grand pour donner à ces sophismes maximum de pénétration, et les rendre nuisibles au rême degré. (Note de la *Revue des Lectures*.)

Idées des adversaires

« TRAVAILLEUR, MON FRÈRE ! »

Le bulletin officiel de l'Union des Syndicats ouvriers du département de la Seine a publié, avec la date du 1er mai 1922, sous le titre La Voix du Peuple de Paris, *un numéro spécial distribué gratuitement et à profusion à Paris et dans la banlieue. En voici le premier article :*

Travailleur, mon Frère ! Si nous t'appelons au Syndicat, si nous sollicitons ton concours à chaque instant, si nous t'appelons à l'action ce jour du Premier Mai, c'est dans ton intérêt.

C'est dans l'intérêt de tous ceux qui, comme toi, ont été trop souvent et depuis trop longtemps abusés par les puissances capitalistes.

Réfléchis, fais ton examen de conscience, regarde autour de toi ceux qui, comme toi, sont en proie à la même inquiétude, aux mêmes souffrances, aux mêmes difficultés et qui sont soumis par la même loi aux pires des servitudes.

Serfs du capital depuis toujours, entraînés dans les aventures meurtrières au gré des complications financières et diplomatiques qui leur échappent et auxquelles ils n'ont rien à gagner mais tout à perdre, les prolétaires doivent se rendre compte de leur force collective et savoir l'utiliser pour mettre un terme à leur martyre.

Toi qui as fait la Guerre [1].

Travailleur, tu as fait la guerre ! Malgré la propagande ouvrière antipatriotique et antimilitariste d'avant 1914, l'ignorance et les préjugés ont été plus forts que ta raison.

Tu as déserté ta famille et tes affections les plus chères ; tout comme le paysan a déserté son champ, tu as déserté le chantier, l'usine, l'atelier, le bureau, le magasin ; syndiqué, tu as déserté le Syndicat, tu as oublié tes intérêts de classe ; et la haine que tu dois nourrir contre tes exploiteurs, contre tes maîtres, leurs agents et leurs complices, tu l'as subitement retournée contre les ouvriers allemands, tes frères.

Tu as cru à la guerre du Droit, de la Justice et de la Liberté ! Tu as cru à la Patrie en danger, tu as fait pour ces illusions les suprêmes sacrifices, et, alors que tu as tout perdu, tes maîtres ont tout gagné.

Le Prix de la Guerre.

Tes patrons et tes gouvernants ont travaillé pour « leur » Patrie — leurs biens, leur fortune, leurs privilèges — en t'envoyant à la frontière.

Ils ont meurtri ta chair et ta pensée ; ils ont disposé de toi à leur gré ; ils t'ont courbé sous leur discipline implacable, ils ont dissocié l'armée des prolétaires en organisant l'armée du capital, et, maintenant que te voilà revenu, regarde-le en face, le Droit !

350 milliards de dette, 35 milliards au budget, sans compter les 1 700 000 morts !

Cela représente, en plus de ta vie journalière déjà si difficile, environ 10 000 francs par individu qu'il faut trouver pour combler le gouffre.

La guerre ne crée pas : elle détruit. Elle a détruit plus de 10 millions de vies humaines ; elle a dévasté des régions entières ; elle a jeté des milliers de blessés et d'incurables sur le pavé ; elle a semé la haine entre les peuples, et la haine engendre toujours la guerre.

Maintenant, travailleur, il te faut payer !

Qui payera ?

Qui payera ? Ton patron, ton propriétaire, les financiers, les ministres ?

Allons donc ! C'est toi qui produis tout, c'est toi qui nourris, loges, habilles, entretiens et enrichis patrons, propriétaires, financiers et ministres.

C'est de tes privations et de tes souffrances qu'ils vivent et s'enrichissent. Comment veux-tu qu'ils payent, puisque, ne produisant rien, ils consomment tout ce que tu produis ?

C'est pourquoi tu payeras tout ! Tu payeras en produisant beaucoup, car, seul, le travail est créateur de richesses.

Tu payeras en consommant moins, car c'est par tes privations que tu faciliteras le commerce d'exportation, source de richesse pour le capitalisme.

Tu payeras en gagnant moins, car c'est par la diminution des frais généraux, dont ton salaire fait partie, que tes patrons pourront concurrencer le commerce extérieur et écouler plus facilement leurs marchandises.

Tu payeras sous forme d'impôts tout ce qu'ils pourront t'arracher autrement : impôts sur les salaires, impôts directs ou indirects ; tu payeras toujours, et tu payeras seul avec tes frères de travail tous les frais de la guerre.

Voilà pourquoi l'impôt sur les salaires est voté, voilà pourquoi on veut saisir ton salaire, tes meubles ; voilà pourquoi ton salaire diminue, que le coût de la vie augmente, et que la loi de huit heures et le repos hebdomadaire sont menacés.

Comprends-tu ce que c'est que la Patrie en régime capitaliste ? Le vois-tu maintenant, le mensonge de la guerre du Droit et le mensonge de la Victoire ?

Le Droit, c'est la Force.

Ecoute, le Droit n'existe pas sans la Force.

Le droit de manger à ta faim, de te vêtir confortablement, de te loger, de dire ce qu'il te plaît, de disposer de ton travail, c'est ce Droit-là qui compte. Ce n'est pas en Allemagne qu'il fallait aller le chercher, c'est contre tes ennemis de l'intérieur, ton propre patron, tes propres gouvernants.

Et c'est contre eux qu'il te faut maintenant faire la guerre si tu veux faire la vraie guerre du droit, celle de ton droit à toi !

La Patrie n'est qu'un mensonge ! Il y a deux France : celle des riches et celle des pauvres ; celle des patrons et des ouvriers ; celle des voleurs et celle des volés, comme il y a le Paris des Champs-Elysées et le Paris des faubourgs, le Paris de la noce et celui de la misère.

C'est toi pourtant qui as tout bâti, tout aménagé, tout embelli ; et c'est à toi que tes maîtres ont tout pris ! Réfléchis !

Le Droit, c'est la Force ! Seul contre ton patron, tu restes le plus faible, car il est riche ; l'armée, la magistrature, les gardes municipaux, les flics et les prisons sont à sa disposition.

Ton patron est un Français comme toi, mais il t'a envoyé faire la guerre, il t'a harnaché, équipé et armé jusqu'aux dents pour défendre son Droit à lui contre le Droit des patrons allemands. Rappelle-toi que ni les uns ni les autres n'ont été dans la tranchée, mais qu'ils se sont enrichis à l'arrière pendant que les ouvriers s'entre-massacraient.

(1) Les sous-titres sont de l'auteur.

Le Droit était au bout de ton Fusil.

Travailleur, écoute : tu as fait la guerre, tu as mis en 1914 la France au-dessus de tout et tu as eu la Victoire. Tu croyais l'avoir conquis, le Droit, et te voilà ruiné, brimé, méprisé, plus que tu ne l'avais jamais été.

Pourtant tu portais le Droit sur toi et en vérité tu as eu le tien entre les mains à un moment donné : c'était le jour de l'Armistice où, après avoir souffert durant cinq ans pour faire triompher le Droit capitaliste, tu revenais sac au dos des tranchées. Ce jour-là, tu tenais le Droit ouvrier au bout de ton fusil. Il tenait dans les mitrailleuses, dans les grenades et dans la gueule des canons, et si, à ce moment-là, au lieu de rester un soldat tricolore, tu t'étais transformé, avec tes camarades, en soldat rouge, si, au lieu de déposer tes armes dans les arsenaux et de revenir réclamer ton Droit, les mains dans tes poches, tu l'avais arraché par la force à ceux qui te l'ont volé, tu n'aurais pas aujourd'hui le spectacle de ta propre misère et de ton impuissance.

Nous faisons appel à ta Raison.

Seul, aujourd'hui, avec tes désillusions, dépouillé de ta force, que peux-tu faire si tu ne réfléchis pas, si tu ne t'organises pas ?

Nous faisons appel à ta raison ; nous te demandons de faire ce retour sur toi-même.

Souvenez-vous, les anciens : avant 1914, c'était, à l'intérieur du pays, la violence au service du capital : **Fourmies, Chalon, Draveil, Narbonne, Raon-l'Etape,** l'Armée contre le Peuple ! Toujours la guerre ! la guerre constante, la guerre de toutes les heures, la discipline capitaliste de tous les instants, et toujours aussi l'effort opiniâtre du prolétariat, arrachant aux forces du passé des lambeaux de progrès, afin d'assurer la marche lente de l'humanité vers des lendemains meilleurs.

Les droits ouvriers, si minimes soient-ils, ces quelques rayons de soleil ont percé l'obscurité, grâce aux efforts combinés de tous les travailleurs !

Ce sont les efforts d'éducation, d'organisation et de violence prolétarienne qui, dans la nuit des temps et malgré les avances et les reculs, tracent le sillon où mûrira ton Emancipation !

Souvenez-vous, les anciens, et dites-leur, aux jeunes, que toujours le Droit n'est qu'une affirmation de la Force, et qui n'a pas la Force avec soi perd tous ses Droits.

Le Militarisme triomphe.

Même de 1914 à 1918, au moment où le capital essayait de noyer dans le sang l'effort prolétarien dirigé contre lui, c'est, à l'intérieur même du pays, la guerre des classes qui continue ; c'est la censure, l'état de siège, c'est la discipline militaire qui courbe toutes les volontés sous son joug.

La République est domestiquée par le soudard. Le poison patriotique fait son œuvre d'asservissement sur les consciences ; partout le militarisme triomphe sur la désagrégation de nos forces.

Et maintenant, regarde ! Les puissances d'argent s'appuient sur lui pour mieux détruire l'œuvre du passé élaborée par la classe ouvrière.

La réaction bat son plein : en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Amérique, en Angleterre, au Transwaal, les grenades, les mitrailleuses et les avions de la Défense Nationale sont devenus des engins de guerre civile, et, si tu ne t'organises pas, la France de Poincaré, entraînée dans l'engrenage, va te broyer à ton tour.

Tes maîtres ne font pas de sentiment ; ils n'emploient que la violence comme arguments, et, seule, la violence organisée du prolétariat pourra les vaincre. Et tu n'as pas à choisir; tu ne peux pas choisir, les moyens te sont imposés par les événements ; ils te sont dictés par l'expérience ; si tu recules, ce sont tes maîtres qui avanceront, et ils avanceront ainsi jusqu'à l'extrême limite de l'oppression !

Seul, tu seras victime !

Travailleur, seul tu seras toujours la victime : ta femme, tes enfants, toi-même, serez traités sans pitié par ceux qui ne connaissent que leurs intérêts de classe, et dont la raison sociale consiste à diviser le prolétariat pour régner sur lui.

Viens au Syndicat ! Viens apprendre la valeur de la force collective : si un prolétaire isolé ne peut rien, l'armée des prolétaires organisés peut tout faire.

Ce jour du Premier Mai !

Ce jour du Premier Mai est un jour de démonstration ouvrière. Un jour de recensement pour l'armée prolétarienne.

La vague de réaction s'avance contre toi; elle a pris comme objectif : l'impôt sur les salaires, l'abrogation de la journée de huit heures, la diminution des salaires. Défends-toi !

Déserte ton chantier, ton usine, ton magasin, ton bureau; laisse pour un jour ton autobus, ta rame de métro, ta locomotive et ton tramway !

Viens aux réunions qui seront organisées pour toi et laisse Paris dans le silence !

Fais taire pour un seul jour le bourdonnement de la Grande Ruche; tu comprendras alors quelle force est en toi si tu sais et si tu veux la conjuguer avec celle de tes frères de travail.

Après avoir tout donné au capital, à ton patron, à ton maître; après avoir sacrifié inutilement ta vie, ta liberté, ta santé durant cinq ans ; après avoir consenti une guerre ignoble, mensongère et fratricide, dirigée contre tes intérêts, l'Union des Syndicats de la Seine ne te demande que le sacrifice d'une journée pour tes intérêts à toi, pour toi, pour ta classe.

Tu répondras à son appel et tu planteras, ce jour du Premier Mai, un premier jalon sur le chemin de la résistance et de l'émancipation ouvrières !

D'autres travailleurs ont déjà commencé la besogne. Suis leur exemple : **LA RUSSIE ROUGE T'ATTEND !!!**

L'Union des Syndicats de la Seine.

De l'Anarchie à la Foi

GEORGES VALOIS

De la *Revue catholique des Idées et des Faits* (6. 1. 22), sous le titre « D'un siècle à l'autre ou De l'Anarchie à la Foi » :

Le livre de G. Valois : *D'un siècle à l'autre*, ouvrage débordant de vie.

Lorsqu'on a fini de lire ce livre (1), on le met, comme tous les autres, sur un rayon de sa bibliothèque, mais je vous défie bien de ne pas le reprendre dès le lendemain, car son auteur lui a fait le plus

(1) *D'un siècle à l'autre. Chronique d'une génération (1885-1920)*, par GEORGES VALOIS. — Nouvelle librairie Nationale, 3, place du Panthéon, Paris. — Prix : 7 francs.

grand don : le don de la vie, une vie si forte que l'on dialogue avec M. Georges Valois bien longtemps après qu'on ne le lit plus. Je crois que le charme durera, et que cette Chronique d'une génération restera dans l'histoire des lettres comme une autre *Confession d'un enfant du siècle* ; mais, tandis que la passion du romantique consumait son cœur dans les aventures, la passion qui soulève M. Valois, et nous avec lui, le nourrit, nourrit ceux qu'il entraîne, car elle est la passion du vrai. Il nous raconte les étapes d'une existence vouée à la science, et qui n'a pas craint d'en poursuivre la conquête jusqu'au bout du monde. Son voyage est achevé : il a trouvé le seul terme logique dans le retour à l'ordre traditionnel, mais la foi est venue, par la grâce de Dieu, récompenser le travail opiniâtre d'un homme qui n'avait jamais *péché contre la lumière*, mais qui la cherchait de tout son cœur.

Par quels chemins il avait passé, et de quelle plume frémissante il sait nous les décrire ! Accoutumé à ordonner le mouvement d'une pensée droite et ferme, le style de M. Valois n'est point froid, ni sec, ni terne ; tantôt il rend la couleur des cieux ensoleillés ou gris sous lesquels a vécu l'auteur ; tantôt il peint et fait parler les hommes, mais là où il a le plus de flamme, c'est dans les pages de dialogues intérieurs, si je puis dire, où l'ancien anarchiste laisse jaillir de sa tête ardente les raisons qui l'ont amené à devenir catholique militant et royaliste d'*Action Française*.

Le livre a sept chapitres, dont les titres ressemblent à des titres de poèmes :

I. *Les visages de mon enfance ;*
II. *Alice au pays des merveilles ;*
III. *La bienheureuse pauvreté ;*
IV. *Tolstoï et Pierre le Grand ;*
V. *L'homme, la femme et l'enfant ;*
VI. *La douceur de vivre ;*
VII. *Verdun.*

Poèmes, ai-je écrit. Le mot serait exact s'il avait gardé le sens grec. Il dirait, comme nos pères du moyen âge, la *geste* d'un homme grandi en France, et qui fit ses expériences aux Indes, en Russie, en France encore, avant de voir tout près de lui ce qu'il cherchait depuis si longtemps ; homme d'action, chez qui le zèle fut un perpétuel aiguillon de la pensée, et qui reçut la grâce de connaître tout le vrai parce que sa connaissance se tournait toute à aimer.

Recueil de souvenirs précieux pour l'histoire.

On trouvera dans l'ouvrage des souvenirs précieux pour l'histoire sur le mouvement anarchiste et dreyfusard auquel l'auteur fut intimement mêlé, sur celui de l'*Action Française*, auquel Paul Bourget et Charles Maurras l'amenèrent, et aussi sur l'état de la Russie, où il fut précepteur dans une grande famille pendant les années qui suivirent 1902. On trouvera surtout dans le dernier chapitre des vues étonnamment fécondes sur la leçon de la guerre, montrant « comment une société s'organise, crée ses chefs et ses organes », et le récit déjà classique du recul de Verdun, puis du retournement de toute une armée hors d'haleine par trois lignes de Castelnau.

L'autobiographie d'un converti.

Les leçons d'une aïeule.

Mais il faut, avant tout, signaler la portée apologétique d'un pareil livre.

Dès la première page, deux figures de femmes apparaissent dans la dédicace, une des plus belles qu'homme puisse concevoir, et donnent une sorte de majesté sacrée à ces confidences, où une âme va s'ouvrir toute brûlante.

« *A la chère mémoire de ma grand'mère. A m[a] femme. En souvenir des anciens jours, où leurs main[s] unies ont tenu le même flambeau devant les yeu[x] de l'enfant et de l'homme.* »

M. Georges Valois, orphelin tout jeune, élevé dans u[n] milieu de républicains anticléricaux, eut, heureu[se]sement, une éducatrice merveilleuse dans sa grand[-]mère. Il l'évoque, et c'est une figure qu'on n'oublie[ra] plus :

« Où que je sois, depuis quarante ans bientôt, ell[e] est présente ; elle m'accompagnera jusqu'à la tomb[e] jusqu'au jour où nous nous retrouverons : c'est c[e] jour-là que sa tâche sera finie pour l'enfant qu'ell[e] avait pris auprès d'elle... Elle ne faisait point d[e] leçons ; ses directions morales s'exprimaient dan[s] le travail, dans la conversation ; elles faisaient corp[s] avec ses commandements, pour les actes de la v[ie] quotidienne, souvent complétés, éclaircis par des cit[a]tions des Ecritures. Elle avait fort peu lu, mais el[le] avait bien appris le catéchisme et connaissait trè[s] bien son paroissien ; les personnages de l'Evangi[le] étaient pour elle des figures familières, et elle l[es] appelait à l'aide, pour la conduite de la vie, avec un[e] entière simplicité, comme s'ils avaient été nos con[-]temporains. Mon grand-père avait tort de dire qu'ell[e] était spartiate : elle était chrétienne, tout simplemen[t] comme on l'était dans les paroisses françaises lorsqu[e] la vie religieuse ne pouvait être distinguée de la v[ie] de chaque jour. Elle était chrétienne autant par [le] sang que par l'esprit. Je pus le voir, vers ma ving[-]tième année, lorsque, devenu révolutionnaire, j'exp[o]sais devant elle la morale qui devenait alors la mora[le] officielle : nous dînions, elle s'arrêta net de mange[r,] quitta la table et me dit plus tard : « Je ne veux pl[us] » manger, mon garçon, ça ne passe pas. » Et el[le] ajouta : « J'ai pourtant tout fait pour que tu so[is] » un honnête homme. » Les idées étaient dans [sa] chair. »

L'empreinte d'une telle femme reste ineffaçabl[e] et M. Valois peut écrire : « Béni le jour où j'[ai] retrouvé les trésors spirituels qu'elle m'avait tran[s]mis. Je n'ai rien fait de bien qui ne soit d'elle. »

Le point de départ : vie de famille et travail.

Le mariage fut la suprême expérience de ce rév[o]lutionnaire sincèrement en quête de la vérité.

« Alors, dans le travail quotidien, et chaque so[ir] dans la paix du foyer, je poursuivis ma recherch[e] certain désormais de toucher au but un jour prochai[n]. Partons de ceci, pensais-je : il y a l'homme, la femm[e] et l'enfant,... et il y a le travail, ainsi que n'a ces[sé] de me l'enseigner ma grand'mère ; toute idée e[st] fausse qui va contre ces deux faits qui sont l'assi[se] de l'humanité. »

La montée vers le vrai.

La religion lui apparut alors. Nous voici au somm[et] du livre. C'est la confession d'une génération élev[ée] par l'école laïque. Souhaitons qu'elle ait, chez le pl[us] grand nombre, le même aboutissant :

« Bien que ma première enfance ait été soumise [à] l'anticléricalisme, je n'ai jamais été anticléric[al]. Je ne croyais pas, mais je n'ai jamais eu de hai[ne] à l'égard de l'Eglise. Le catholicisme me paraissa[it] une forme arriérée de la pensée, qui reculait pe[u] à peu, et qui devrait disparaître un jour faute [de] croyants. Pourquoi ? Parce qu'on me l'avait dit. Ma[is] par contre, je n'ai jamais été antireligieux. L'an[ti]religion des républicains et des anarchistes m'a to[u]jours paru le fait des pauvres intelligences. Quand [on] a beaucoup voyagé, et que l'on a vu partout se man[i]fester l'esprit et le sentiment religieux, il faut êt[re] d'une cécité totale pour croire que la religion [...]

ne invention des prêtres pour asseoir leur domination. Quant à l'athéisme, je l'ai toujours regardé comme l'attitude intellectuelle d'hommes qui ne peuvent voir beaucoup plus loin que le bout de leur nez, et qui ont sur le monde une vue aussi intelligente que celle des ruminants qui regardent passer les trains. Je comprends les hommes qui, reconnaissant l'impuissance de l'intelligence à pénétrer le mystère de l'être, refusent de se classer dans une religion. Mais l'athéisme se présente comme une religion de la simple sottise humaine.

» Pour moi, jusqu'à ma vingt-cinquième année, j'étais sensiblement dans l'état d'esprit d'un homme qui s'arrête devant l'inconnaissable, et qui a constaté l'existence d'un fait religieux qu'il n'explique guère. Je regardais les différentes religions comme l'adoration d'un même Dieu par les différents peuples ; églises, temples, mosquées, synagogues m'apparaissaient comme de mêmes fenêtres ouvertes sur l'infini, sur l'impénétrable mystère, et par lesquelles les hommes essayent de communiquer avec la source de l'être qu'ils nommaient Dieu, et que je nommais l'inconnaissable.

» Au delà de vingt-cinq ans, le problème change d'aspect pour l'homme. L'enfant, le jeune homme, est une roue qui tourne, et chez qui la vie débordante ne se pose pas de questions sur elle-même. L'homme fait interroge la vie qu'il porte en lui ; il a le sentiment de la mort, que n'a pas l'adolescent ; il a le sentiment de l'infini, de l'éternel, qui ne trouble guère les jeunes gens ; il veut enfin connaître le sens de la vie ; il ne lui suffit plus de vivre, il veut savoir pourquoi il vit. J'avais eu, comme chacun, à plusieurs reprises, l'angoisse de ces problèmes, mais je les avais écartés. A vingt-cinq ans, je me trouvais à l'âge où il faut les résoudre, si l'on ne veut pas vivre comme une machine ou comme un désespéré. Et quand on est père de famille, par surcroît, ce n'est plus un simple problème intellectuel, c'est un problème pratique. Bien, mal, qu'est-ce que cela signifie, s'il n'y a point d'autre sanction que la réaction du prochain quand on le blesse ?

» Me voici devant mon fils, qui commence d'exercer sa volonté et ses passions sur le monde. Je lui parle, je fais acte d'autorité matérielle et morale, je suis justicier. Au nom de quoi ?

» Vous entendez bien que je n'ai pas attendu d'avoir une réponse à cette angoissante question pour agir. Mais je me rendis compte que je n'agissais dans le sens du bien que parce que j'avais été formé moi-même par ma grand'mère, qui, elle, m'imposait le bien au nom de Dieu, auquel elle croyait. Ma première conclusion fut que vivre est un acte de foi, que la vie sans la foi est presque une impossibilité physique. Les hommes qui vivent sans foi ne vivent que par habitude. Le Dante a raison : La foi des anciens âges s'éteint, l'humanité sera mûre pour le suicide ou pour le retour à une sauvagerie animale. Mais je n'avais pas la foi. Je passai une année dans l'angoisse ; il m'arrivait d'envier quelque bonne brute vidant une bouteille et ne se posant aucune question métaphysique ou religieuse. Les maîtres de l'école laïque, qui travaillent à détruire la foi, m'apparurent comme de dangereux ignorants. Il m'arrivait d'entrer dans une église et d'essayer de pénétrer le mystère de la foi. Mais j'étais immédiatement repoussé par les articles mêmes de la foi. »

Les derniers efforts.

M. Valois raconte ici comment le livre de M. René Quinton : *L'eau de mer, milieu organique*, « libéra de la métaphysique du progrès moral », où Dieu est en devenir perpétuel, son esprit soumis jusque-là à cette philosophie évolutionniste. « Je lui dois d'avoir brisé les entraves qui m'arrêtaient dans ma recherche religieuse. » Il se met à écrire *l'Homme qui vient :*

« Mon premier plan de *l'Homme qui vient* ne prévoit ni les conclusions monarchistes ni l'adhésion à la foi catholique. Le livre devait se terminer par une « prière au dieu inconnu pour avoir des prophètes ».

» Mais tandis que je l'écrivais, les voiles qui m'avaient caché jusque-là les réalités ou leur sens tombaient l'un après l'autre. Il me fallut une année pour terminer le livre ; parfois, je m'arrêtais dans ma rédaction, ma chair révoltée contre les conclusions de mes analyses, qui allaient contre les passions développées en moi pendant mon enfance et ma jeunesse. Mais je retrouvais en même temps tout ce que ma grand'mère avait placé dans mon esprit. J'eus une longue interruption quand j'eus pris conscience de la constance de l'effort que l'humanité doit fournir, je vis l'homme condamné au travail pour l'éternité, et je ne voyais aucun but à cet effort. J'avais trouvé une vérité désespérante.

L'entrée dans la lumière et la paix.

» Ici se place une transformation que la raison ne suffit pas à expliquer : la raison n'y est pas étrangère, et je vois bien quelques lignes de ma pensée : je regarde les miens, et je me regarde vivre. Pour l'enfant dont je suis responsable, je suis le père, l'homme qui châtie, qui contraint ; mais la mère est là qui soutient, qui aime, qui console ; l'intelligence et la force de l'homme sont les éléments de la création, mais l'amour de la mère, quel mystère ! Une image s'imposait à mon esprit, celle d'une femme qui tient un enfant dans ses bras au-dessus du monde, et qui écrase la tête du serpent. Un après-midi d'automne, je trouvai Celui que l'on ne cherche que lorsqu'on l'a déjà trouvé. Je pensais à ce qui nous menace tous dans le secret de notre cœur, à tout ce qui tend à détruire, presque chaque jour, les protections de l'enfant qui est dans les bras de sa mère. Et la vie m'apparaissait comme un non-sens, puisque, à chaque pas, une force de la vie vient détruire ce qui a été la veille. Et soudain, une illumination ! Je ne puis définir autrement ce qui se produisit en moi : j'eus le sentiment d'une lumière qui, tout à coup, chassait les ténèbres extérieures et qui me pénétrait tout entier. Je me sentis enveloppé d'une chaleur maternelle. Je m'arrêtai, sentant naître en moi une confiance, un espoir indicibles. A qui parler ? Je n'eus pas une hésitation : je me signai, et je dis tout bas : *Je vous salue, Marie.* J'étais au Luxembourg ; il était midi ; le jardin était désert ; personne ne remarqua mon agitation. Je gagnai Saint-Jacques du Haut-Pas pour demander un prêtre ; je n'en trouvai pas, et je jugeai ma démarche hâtive : il ne fallait pas que j'agisse sur une illusion. Mais je portais dans mon esprit et dans mon cœur une paix que je n'avais jamais connue.

» Quelques semaines plus tard, je revenais à Saint-Jacques. Le prêtre qui me reçut était un jeune vicaire qui se méprit sur ma visite et me parla tout d'abord des mauvaises élections. Je lui dis respectueusement que je n'avais aucun souci des élections, et que je venais chercher des lumières. Il me les donna, et, un mois plus tard, je ployais les genoux et j'inclinais la tête, ce qui est bien la chose la plus difficile pour un homme qui, pendant quinze ans, a raidi son cou. »

Est-il rien de plus beau ? Ces pages, demain, seront célèbres ; il faut, du moins, l'espérer, car elles iront conquérir des âmes. Ainsi, Celle que l'Eglise nomme la Mère du Bel Amour et de la Science conduit à son Fils les hommes de bonne volonté.

Antoine Lestra.

« L'ACTION CATHOLIQUE »

La Croisade eucharistique des Enfants

De l'*Eucharistie* (nov.-déc. 1921) :

Ses origines (1914-1915).

Les petites « Troisièmes » du cours Saint-Seurin (Bordeaux).

La Croisade eucharistique des Enfants, telle qu'elle est aujourd'hui répandue dans le monde entier où elle compte environ 600 000 soldats en exercice, fut fondée le 13 novembre 1915 à Bordeaux (1).

Les premiers Croisés furent les 28 petites « Troisièmes », âgées de douze à quatorze ans, du cours Saint-Seurin.

Depuis un an déjà, ou plus exactement depuis le début de la guerre, les petites « Troisièmes », sous la direction d'une maîtresse dévouée, Mlle B..., avaient résolu d'aider nos soldats à vaincre. Pour cela, elles prirent l'habitude de déposer dans un tronc, aux pieds du Sacré Cœur, leurs *sous de sacrifices* avec quoi on achetait aux petits troupiers des cigarettes et toutes sortes de douceurs. Un aumônier soldat, le P. Saubatte, Bétharramite, avait pour mission de distribuer le tout à ses paroissiens en bleu horizon.

Dans la fameuse cassette on trouvait : des sous et des pièces blanches — cela existait encore, — des bonbons et des billes de chocolat et aussi des moitiés, des tiers de billes, selon que l'esprit de sacrifice... vous comprenez...

Il y avait surtout des billets où les enfants tenaient le compte quotidien des prières et des sacrifices offerts au Sacré Cœur pour la victoire... et encore des lettres d'encouragement pour tous ces braves poilus anonymes qu'on aimait tous également parce qu'ils étaient la France.

Leur correspondance avec les généraux Pau et de Castelnau.

Un beau jour, en décembre 1914, les « Troisièmes » eurent la pensée d'écrire au général Pau, le glorieux mutilé de 1870. On lui promettait des prières, des communions pour la victoire, et à tout cela on ajoutait un colis de lainages, de cigarettes, etc., l'utile et l'agréable...

Le général répondit :

31 décembre 1914.

« Mesdemoiselles,

» Je reçois aujourd'hui, 31 décembre, au déclin de cette année tragique, à l'aurore de l'année qui verra, s'il plaît à Dieu, le triomphe de notre chère patrie, [le] précieux envoi du cours Saint-Seurin, et je m'em[presse] de vous adresser l'expression de ma vive gr[a]titude...

» C'est la femme française qui crée les héros ; c'e[st] elle aussi qui les soutient.

» Comme elle a su prendre sa large part da[ns] l'épreuve, large aussi sera sa part dans la victoire.

» Veuillez, Mesdemoiselles, me permettre de [me] faire auprès de vous l'interprète de la reconnaissan[ce] de nos braves troupiers, dont vous travaillez à so[u]lager les misères matérielles et à réconforter le mor[al].

» Et daignez agréer l'hommage de mes sentimen[ts] les plus respectueusement dévoués.

» Courage, espoir, confiance !

» Général Pau. »

Ce premier succès rendit les enfants ambitieuses.

Dans les premiers jours de janvier 1915, el[les] écrivaient une seconde lettre au général de Castelna[u].

Comme on va le voir, la pensée de la Croisade [se] précisait. Les dix-neuf enfants qui composaient al[ors] la classe de troisième écrivaient donc à l'héroï[que] défenseur du Grand-Couronné et de Verdun :

« Général,

» Nous sommes un groupe de dix-neuf peti[tes] Françaises, âgées de treize à quatorze ans. Nos cœ[urs] brûlent d'amour pour notre chère patrie. Pour [la] défendre, nous voudrions, comme Jeanne d'Arc, p[ou]voir combattre à côté de nos valeureux et illust[res] généraux. Cela nous est impossible matériellemen[t] ; cependant, nous sommes ardentes, pleines de fo[rce] morale, nous voulons lutter nous aussi. Alors, ch[ré]tiennes et Françaises, nous nous sommes rappelé [la] parole de Jeanne d'Arc : « Les hommes d'ar[mes] » batailleront, et Dieu donnera la victoire. » C[ette] victoire, nous voulons contribuer à l'obtenir. N[ous] avons donc pris en main les armes puissantes dev[ant] lesquelles rien ne résiste : la prière et le sacrif[ice]. Puis, nous nous sommes rangées sous l'étendard [de] Jeanne d'Arc, afin d'être son petit bataillon de cho[c].

» Mais il nous fallait un général, un général à c[ôté] de qui nous combattrions en esprit, vers lequel no[tre] pensée se dirigerait dans tous nos efforts persé[vé]rants. Cela nous donnerait du courage.

» Alors, nous avons pensé à vous, Général... N[ous] voulons combattre à vos côtés. Vous bataillerez, n[ous] prierons, et Dieu donnera la victoire.

» Notre neuvaine de prières et de sacrifices s['est] terminée ce matin par une Messe que nous avons [fait] dire aux intentions de notre général. Maintena[nt] nous lui envoyons le compte rendu de nos effo[rts] quotidiens (1). N'est-ce pas ainsi que doivent faire [de] bons petits soldats ?

» Si vous voulez bien nous accepter dans v[otre] armée spirituelle, Général, dites-le-nous. Nous co[nti]nuerons d'offrir nos prières et nos sacrifices à [vos] intentions : nous tâcherons d'être bien ferventes, bien courageuses, afin d'être dignes de Jeanne d'[Arc] et de notre général.

» Avant de terminer cette lettre, permettez-no[us], Général, de vous dire : merci de tout notre cœur...

(1) Depuis 1915, la Croisade eucharistique a recruté plusieurs millions de soldats ; mais, comme l'âge moyen des Croisés est de sept à quatorze ans, il y a un va-et-vient perpétuel d'enrôlement et de passage à la réserve. La réserve, c'est pour nos jeunes soldats : la *Jeunesse catholique*, le *Noël*, les Ligues diverses de prière et d'apostolat à qui la Croisade prépare des recrues. Bien qu'une statistique précise soit impossible, à cause du remue-ménage susdit d'entrants et de sortants, voici quelques chiffres approximatifs. Il y a environ 100 000 Croisés en France ; autant en Belgique, environ 50 000 au Mexique. Les effectifs les plus considérables sont ensuite en Suisse, en Italie, en Syrie, etc.

(1) A la lettre était jointe une image représentant Je[anne] d'Arc. Le résultat des efforts d'une neuvaine de sacri[fices] aux intentions du général y était noté.

…ites françaises. Merci, oh ! merci à tous ces héros …i se sacrifient si simplement et si magnifiquement …ur notre bien-aimée patrie. Puissent leurs efforts … bientôt couronnés de succès ! Puisse le Sacré …eur briller sur nos étendards et nous donner la …toire ! Puissions-nous bientôt répéter dans l'allé…esse et la reconnaissance ce cri de nos aïeux :

» Vive le Christ qui aime la France !

» UN PETIT BATAILLON DE JEANNE D'ARC. »

(…Suit la signature des 19 enfants.)

Le 30 janvier, le général de Castelnau voulait bien …ondre à ses petits soldats de Saint-Seurin qu'il …ait leur enrôlement. Voici cette lettre :

30 janvier 1915.

« MESDEMOISELLES,

» Je suis bien sensible à votre gracieux et si tou…ant souvenir ; je vous en remercie de tout cœur. …tre précieuse sympathie et vos ferventes prières …eront sûrement votre vieux général dans l'accom…ssement de sa rude tâche. Vous aurez contribué …si au triomphe de notre sainte cause, que les âmes …nçaises attendent avec la plus entière confiance …s la vaillance de nos soldats et la protection du …l.

» Veuillez agréer, Mesdemoiselles, l'hommage de …n respect et l'assurance de ma vive gratitude.

» CASTELNAU. » (1)

La fondation (nov. 1915).

…n novembre 1915, je quittais le front des Vosges …ur venir passer, à Bordeaux, une permission de …ente.

On me demanda de parler aux petites « Troi…mes », qui voulaient m'offrir, pour mes troupiers, … douceurs jusque-là expédiées au P. Saubatte, …bé à l'ennemi. C'était le 13 novembre.

J'exposai aux enfants le plan de la Croisade (2).

Il s'agissait de mobiliser, dans toute la France et …bord au cours Saint-Seurin, la prière enfantine …ur la victoire de la France, le salut des mourants, …restauration chrétienne de la patrie libérée. Pour … on offrirait : prières, sacrifices et surtout com…munions fréquentes et ferventes.

On se distribuerait les secteurs du front. Les uns se …traient pour Verdun, les autres pour l'Alsace ou …ser…

Comme la Croisade était avant tout une Ligue …charistique, les caporaux communieraient au moins … les mois, les sergents plusieurs fois par semaine, les officiers autant que possible chaque jour, après avoir pris l'avis du confesseur.

Tous offriraient au Sacré Cœur leur journée, ce dont elle serait faite, pour le transformer en une continuelle prière. Ils se feraient inscrire dans l'Apostolat de la Prière et gagneraient par là d'innombrables indulgences pour le bénéfice des pauvres morts.

Ce plan fut adopté avec enthousiasme. On se mit à l'œuvre.

La Croisade était fondée.

Encouragements. Développement rapide.

Le jour du Jeudi-Saint 1916, S. Em. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, publiait dans l'*Aquitaine* une Lettre pastorale bientôt suivie d'une seconde (le 27 avril) où il suppliait tous les prêtres, parents, maîtres, désireux de servir la France et l'Eglise, de prêcher la Croisade enfantine.

Dans une série d'articles envoyés du front au *Messager du Cœur de Jésus*, nous développâmes pendant un an l'idée de la Croisade (1).

Nous n'inventions rien. Nous écrivions ce que des milliers de prêtres pensaient.

En juillet 1916, Benoît XV faisait appel à la « prière toute-puissante » des enfants du monde entier. Il leur demandait de communier, « de lui tendre la main de l'autel », pour la pacification du monde. C'était la consécration la plus haute de la pensée qui avait présidé à la fondation de la Croisade.

Dès lors, ce fut une traînée de poudre.

Au mois d'août 1916, l'Association de Notre-Dame de Salut organisait, à l'occasion de son Pèlerinage National à Lourdes, une immense et émouvante manifestation des enfants de France. 800 000 petits envoyèrent à la Vierge de Massabielle, par 1 200 de leurs délégués, une supplique écrite où ils imploraient la victoire de la France et le retour glorieux des chers absents.

A peu près tous les évêques de France, un grand nombre d'évêques des pays alliés adoptèrent bientôt la Croisade.

L'afflux de lettres fut tel qu'il fallut créer un grand secrétariat. Le monastère de la Visitation de Bordeaux accepta cette lourde tâche et l'assuma jusqu'en 1920, époque où le secrétariat général fut transféré à la direction de l'Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

« L'âge héroïque » (1915-1918).

Quelques lettres significatives des aînés.

Ces premières années furent « l'âge héroïque ».

Ah ! les belles lettres qui nous arrivaient, la belle Légende dorée qu'on en pourrait tirer ! En voici quelques-unes prises parmi des milliers toutes semblables.

« *Nancy.* — Nous sommes sept enfants qui avons tous perdu papa à la guerre. Nous voulons le remplacer pour la France. Voici notre trésor : Messes, 140 ; Communions, 67 ; prières, 250 ; sacrifices, 1 108. Envoyez-nous des bulletins pour expliquer la Croisade

(1) Cet échange de correspondance ne se termina pas … D'autres Croisés de Suisse, de France, d'Angleterre, … Brésil, écrivirent au président de la République, … Raymond Poincaré, au maréchal Foch, pour leur …ir le concours de leurs prières. Au mois d'avril 1920, …an-Remo, Foch réclamait les prières d'un bataillon de …isés du pensionnat du Sacré-Cœur. « Vous m'avez …, leur disait-il, par vos prières, à gagner la guerre… : …aut m'aider aujourd'hui à gagner la paix. Je compte … vous. » Notre horizon politique était alors fort obscur. … enfants se mirent en prière, tandis que le maréchal …os plénipotentiaires défendaient nos intérêts. Le len…main, le maréchal rasséréné venait remercier les enfants. … cours de la guerre, le général de Castelnau, chef …at-major général, vint plusieurs fois à l'Institut de la …r, à Passy, où une de ses filles était pensionnaire. Les …ants de la Croisade eucharistique lui présentèrent leur …or de la Croisade offert pour la victoire. De sa large …ture, le général signait le tableau, en y ajoutant un … d'ordre, une consigne.

(2) On trouvera une histoire complète des origines de …isade de 1915 à 1917 dans notre volume *la Croisade …fants* (Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir, …louse, 2 fr.).

(1) Des initiatives semblables à celle de Bordeaux furent prises un peu partout en France et ailleurs : Belgique, Suisse, Angleterre… Quelle est l'école chrétienne qui ne fit pas prier ses enfants pour la victoire ? La plupart de ces groupements trouvèrent dans la Croisade un développement heureux de ce qu'ils avaient ébauché et s'y rallièrent. Parmi les initiatives les plus importantes, il faut citer la Croisade organisée en Bretagne et qui mobilisa jusqu'à 20 000 enfants, et la Ligue des Jeunes Patriotes belges, qui en groupa à peu près autant.

à nos amis. Nous communions tous, trois fois par semaine. »

Et voici du très beau Corneille, sous la plume d'une jeune fille de dix-huit ans :

« Je prends le secteur de Verdun. Ils y sont morts tous les trois : mon père, mon frère et mon fiancé. Puisqu'ils ne peuvent plus le défendre, je prends leur place. »

C'est une fillette qui écrit :

« Nous sommes neuf enfants. J'ai deux frères soldats. Quatre de mes proches parents sont morts au front. Je veux, moi aussi, travailler à la victoire et souffrir pour cela. J'ai bien réfléchi, car ce que je promets, je veux le tenir. Je m'engage donc solennellement, ayant signé cette résolution de mon nom, à faire, jusqu'à la fin du Carême, les sacrifices suivants pour le triomphe de la France :

» Je m'engage à ne manger aucune friandise, ni bonbons ni gâteaux, à manger mon pain sec le matin et au goûter. A manger, malgré mes répugnances, une bonne assiettée de soupe tous les matins, à mon déjeuner. »

Une toute petite de dix ans, qui va faire sa première Communion et qui porte un grand nom, trouve déjà, d'instinct, des paroles magnifiques.

« A la lecture de vos lettres, j'ai, moi aussi, voulu devenir Croisée. C'est un grand mot, mais je veux montrer que je l'ai compris. Je veux faire et je ferai quelque chose pour la patrie. *Papa a versé son sang pour elle*. Moi, je veux l'imiter, être aussi brave que lui. Bien sûr, je ne peux aller combattre aux tranchées, mais je ferai beaucoup de sacrifices pour la victoire. Je sais que je suis très faible. Mais j'aurai plus de mérite. Réprimer une parole, garder le silence pendant une heure... — Oh ! ce silence, vous ne pouvez pas vous douter, mon Père, des efforts qu'il faut faire ! — bien se tenir en classe, apprendre ses leçons à la maison, au lieu de lire des histoires, faire son étude de piano au lieu d'aller jouer, tout cela me coûte beaucoup, mais papa a bien fait davantage. Et je compte sur l'aide du petit Jésus que je vais recevoir. »

C'est une petite Belge, de Liége, qui nous écrit :

« Comme mes amies de classe, j'ai choisi mon secteur. C'est ma chère ville de Liége envahie que je veux reconquérir. J'en suis partie avec maman et mes deux sœurs, au mois de mai 1915. Notre cher papa est resté là-bas, retenu par les Allemands ; je vais maintenant ,étudier ma leçon d'histoire de France et m'efforcer d'obtenir un 10. Demain notre maîtresse fera le compte des munitions en prières, sacrifices, Communions, amassées par toutes les élèves de la classe pour la libération de la France et de ma pauvre Belgique. Je suis si heureuse de voir que toutes les enfants de la Croisade *aiment bien la Belgique !* Mais je ne cesse de songer au jour où je pourrai rentrer dans ma patrie et y retrouver mon père. »

Lettres des tout petits.

Voici deux petits enfants, sept et neuf ans, des yeux où le ciel se mire. Est-ce étonnant, ils sont à la Communion quotidienne depuis leur première Communion ! Et comme on écoute les explications que donne la secrétaire ! Voilà les deux petits rangés parmi les officiers, tout pleins du désir de prendre des tranchées à côté du papa qui est sous le feu de Verdun.

Au suivant. Quatre ans ! Pourra-t-il prendre place dans la petite armée ? Vous allez en juger. Le petit Pierre revient d'une fièvre scarlatine qui lui laisse un abcès au pied. Le chirurgien est obligé d'agir et s'attend à une scène de cris et de résistance. Rien. Grand silence. Quelques larmes muettes. Et penda que le docteur écrit l'ordonnance, la petite voix l'enfant se fait entendre :

— *Petit Jésus, c'est pour la France !*

Jeanne, quatre à cinq ans, haute comme u botte. Elle doit faire des sacrifices pour mettre da le trésor du Sacré Cœur et sauver la France. E a bien compris. Elle veut faire des sacrifices, mai Voici une boîte de bonbons... que le petit Jésus a apportée. Lutte. La nature et la grâce. En prend t-elle ? N'en prendra-t-elle pas ? La boîte est referm remise à maman, mais Jeanne pleure :

— *Laisse-moi pleurer, maman, mais je ne prendrai pas.*

Une petite fille de trois ans vient d'être engag dans la Croisade. Elle fera la Communion spi tuelle, mais, dès maintenant, s'exerce à faire sacrifices. A table, on passe des bonbons.

L'enfant dit :

— Maman, je veux faire un sacrifice.

Elle s'abstient. Les bonbons repassent, elle regarde un moment et dit :

— *Maman, je tiens, je tiens...*

Elle a tenu.

Celui-ci, c'est un petit de cinq ans, réfugié Roubaix. Il demande à être admis parmi nos Croi en qualité de porte-drapeau ! Le petit a de qui ten Son père, tombé dès les premiers jours de la gue aux mains des Allemands, a réussi à s'évader rejoindre son corps. Le voilà de nouveau au fro Le petit a été nommé porte-drapeau.

Deux petits : cinq à six ans, lui succèdent. T deux à la Communion quotidienne. Heureux enfan Et voilà encore deux petits officiers comme il y aura beaucoup un jour autour de l'Agneau.

Encore une lettre d'une toute petite de Sai Seurin, une enfant de huit ou dix ans, qui, peu semaines après avoir écrit cette lettre, part pour ciel.

Ici, je respecterai tout, jusqu'à l'orthographe

« Mon Père,

» Je suis contente de vous écrire, je vous é une belle lettre. Je fais parti de la Croisade Enfants. Chacune nous avons choisi une ville. M j'ai choisi Bois le Prêtre. Ma bonne maîtresse n a fait choisir les villes le vendredi 17 mars le j consacré au Sacré Cœur pour qu'il nous ède mi

» Nous avons fait chacune des sacrifices de c colat, nous vous invitons à venir quand vous au le temps afin que nous vous les donnions pour soldats nous vous envoyons quelques paquets cigarettes.

» Je suis du 10e cours avec Mlle X... qui est gentille : moi et mes compagnes nous sommes et il en manque une. Hier moi et cinq de mes c pagnes nous avons été confirmé. Mademoiselle n a fait des croix en bois ; quand la croix est dr on aide Notre-Seigneur a la porté, quand elle couché on laisse Notre Seigneur la porter tout s

» Papa est docteur à lenbulance de M. l'abbé pour le moment depuis un mois il est mal mentenant il commence à se lever.

» Tous les jours en arrivant au cours n prions pour les soldats qui sont morts. Nous v envoyons huit paquets de cigarettes pour vos sol et nous espérons qu'avec nos sacrifices et nos pri le bon Jésus en convertira beaucoup.

» Resevé, mon Père, les santiments respectu des benjamines du cours Saint-Seurin qui font p de la Croisade des tout-petit.

» Simone B... »

...tte enfant est morte très pieusement le 16 août ..., tout heureuse de partir pour le paradis. Sa ...ière parole a été : *Plus qu'un saut, et c'est le ...dis.*

La Croisade aux armées.

...es soldats du front apprirent vite qu'une armée ... petits priait pour eux et eurent la touchante ...sée de s'enrôler à côté d'eux.

...n jour, c'est M. le chanoine Lagardère, aumô...r d'une division de cavalerie, depuis glorieu...ent tombé à l'ennemi, qui enrôle ses cavaliers ...s la Croisade (14 juillet 1916). Le vaillant aumô...r écrit :

« On touche du doigt ici le besoin de Dieu, la ...essité de l'intervention d'en haut. Nous ne ...ons sauvés que par l'*union* des combattants de ...ant et des saints et des saintes de l'arrière. »

...n petit soldat, le *premier* qui se soit fait inscrire ...s la Croisade, blessé et enseveli dans un enton...r par l'éclatement d'un obus, écrit du poste de ...ours où il est soigné :

« Je suis très heureux que les soldats se fassent ...crire par milliers dans notre Croisade de prières. ...r cela est si beau de savoir prier ! Il en est si peu ...i sachent prier ! C'est un grand malheur de voir ...t de gens qui ne savent pas que c'est bon d'aimer ...bon Dieu. »

...n autre, un chasseur alpin, écrit à ses petites ...nfaitrices de Saint-Seurin :

« A présent je vous dirai que j'ai été très heureux ... recevoir la Croisade des enfants, et tous les jours ... n'oublie pas de consacrer ma petite journée au ...cré Cœur et de défendre vaillamment mon sec...ur auquel je suis. »

Après « la victoire des patries », « la victoire de Dieu ».

Nouvel essor mondial. Approbations du Saint-Père.

Les soldats bataillèrent, les enfants prièrent. Dieu ...nna la victoire.

Fallait-il démobiliser ? Non, il restait à obtenir ... victoire de Dieu sans laquelle les victoires des ...tries sont éphémères. Aussitôt la paix conclue, ... Croisade prit donc un nouvel essor.

De 1918 à 1921, elle a littéralement couvert le ...onde (1).

La Suisse, la Belgique, le Mexique partirent ...abord, puis le reste, et jusqu'aux plus lointaines ...issions, suivit.

A six reprises, S. S. Benoît XV bénit avec effusion ... Croisade.

Le 29 mars 1921, il la recevait en audience au ...atican et adressait aux enfants un discours d'où ...extraits quelques phrases :

« Le cœur des enfants est toujours un terrain bien ...réparé ; là il n'y a ni herbes ni épines qui em...êchent la semence de se développer... Aussi est-ce ...vec raison qu'en vue de hâter la fin des maux qui ...nt frappé la famille humaine, Nous Nous sommes ...urné vers les enfants pour apaiser la colère de ...ieu...

» Aujourd'hui vous êtes venus à Nous ; et *comme ...es soldats à leur capitaine*, vous Nous avez demandé ...e que vous devez faire dans l'avenir.

» Nous vous répondons : Puisque vous avez commencé la sainte Croisade par un témoignage de votre obéissance *en répondant à Notre appel, persévérez dans votre obéissance :* c'est la vertu propre des enfants et plus encore des *Croisés*. Dans vos parents et dans vos maîtres vous devez reconnaître l'autorité de Dieu, et vous devez leur obéir comme à Dieu même. Si vous voulez que la *Croisade* donne des fruits toujours plus abondants, persévérez dans la vertu d'obéissance, et en ce jour jurez d'obéir toujours les lois divines et celles de la sainte Eglise. Ainsi vous serez toujours des *Croisés* et des apôtres de la vérité et de la charité. Vous avez ces sentiments, Nous l'avons entendu avec joie... Et afin que la *Croisade* continue à prospérer, daigne le Seigneur répandre avec abondance ses bénédictions sur ces enfants !

» Nous souhaitons que la bénédiction de Dieu descende abondante sur leurs familles. Que la bénédiction du Seigneur enfin descende sur tous ceux qui favorisent cette armée ! Qu'ils croissent en nombre et en ferveur et que de leurs rangs sortent *de vrais soldats du Christ et des apôtres de la charité !* »

Le 8 août 1921, S. Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, daignait nous adresser, au nom de Sa Sainteté, une lettre où il disait :

« C'est avec la plus douce émotion que le Saint-Père constate avec quel touchant empressement la *Croisade eucharistique des Enfants* répond chaque jour, *dans le monde entier* et avec plus de ferveur, à son appel du 30 juillet 1916, et c'est avec la plus grande confiance dans leurs prières et dans leurs sacrifices que Sa Sainteté compte sur les trésors d'innocence et de générosité que renferment leurs âmes pour la reconstruction spirituelle dont notre société a si grand besoin. Aussi, c'est de tout cœur que l'auguste Pontife accorde à cette petite armée d'élite et à la collection *Hostia*, où de gracieuses figures de héros sont portées à l'ordre du jour, la Bénédiction apostolique implorée, gage de sa particulière bienveillance et des meilleures grâces du ciel. »

Le nouveau sens de la croisade.

« *Per salvare il mondo*. Pour sauver le monde », répondait une toute petite Italienne. « Pour sauver le Mexique. » « Pour convertir la France », répondent d'autres Croisés. Tous ont raison.

La Croisade eucharistique veut mettre au service de l'Eglise, de la patrie, de la famille, la « toute-puissance suppliante de la prière enfantine ».

Elle veut former des chrétiens et des Français, tenir école de volonté et de patriotisme. Elle veut reconstruire la société avec des pierres neuves.

Vous connaissez la phrase de Barrès : « Hautes églises de France, que pensez-vous faire dans votre péril ?... La vieille cathédrale me répond : *Je formerai les petits enfants.* » C'est cela la Croisade ! Elle veut défendre l'enfance menacée par la conjuration maçonnique, en la rapprochant de Jésus-Hostie, en développant en elle un état d'esprit militant et conquérant. Elle veut réaliser le vœu du Congrès eucharistique de Lourdes (1914), qui réclama l'organisation d'une Croisade eucharistique internationale des enfants pour développer la pratique du Décret *Quam singulari*.

Elle veut, par la formation intensive des petits apôtres ou zélateurs de la Croisade eucharistique à qui on donnera une grande initiative, créer une élite de jeunes meneurs du bien.

Tout cela peut se résumer en trois ou quatre petits mots : esprit de prière, esprit de sacrifice, esprit de zèle, esprit eucharistique, ce qui ne veut pas dire que ce soit là un mince programme.

(1) Pour se rendre compte de ces progrès, lire dans *...ostia*, 9, rue Montplaisir, Toulouse, la chronique inter...ationale de la Croisade eucharistique.

Les résultats.

Dans les paroisses.

Citons quelques témoignages glanés au hasard. De deux prêtres belges :

« L'âme de l'enfant se révèle simple et belle, presque toujours généreuse, parfois même héroïque. *Ah! que nous avons tardé à la cultiver!* Que de trésors se sont perdus dans le passé! Heureusement, il reste le présent et l'avenir. Conquérons-les par la Croisade.

» Quand je vois mes Croisés à l'œuvre, je me demande si, dans très peu de temps, nous n'aurons pas bientôt d'autres Louis de Gonzague ou des Jean Berchmans. Mon Père, *avec cette œuvre-là, vous préparez des saints!* La Croisade *nous a donné des résultats que la grande Mission n'a pu obtenir.* »

Voici quelques témoignages venus de nos paroisses de France.

D'une paroisse « qui s'est acquis une triste réputation par son impiété et son immoralité » :

« Les *Petits Bulletins* sont lus par les enfants avec grand intérêt et leur font grand bien. Celui qui avait pour titre : *Tous en paradis*, ayant été lu par une maman, l'a décidée à faire communier ses deux petits garçons le premier vendredi du mois. De notre côté, nous conduisons à la sainte Table, chaque premier vendredi, une dizaine de fillettes, *ce qui, dans la paroisse, ne s'était jamais vu.* Elles prient de tout leur cœur pour la France, plusieurs ont entrepris une neuvaine de chemins de croix, d'autres une neuvaine de *trois « Ave Maria »*, les grandes sœurs de neuf et dix ans font faire la neuvaine aux petits de trois, quatre ans. Merci de tout cœur pour les si précieuses petites feuilles mensuelles (1) : que le bon Dieu vous bénisse, en retour du bien que vous nous faites. Elles agissent plus spécialement sur l'âme de trois petits garçons plus sérieux que les autres... pour lesquels on voudrait obtenir la grâce de la *vocation sacerdotale*... Cette paroisse de 3 000 âmes n'a jamais, de mémoire d'homme, donné un prêtre à l'Eglise! »

De St-P.-de-L. (diocèse de Quimper) :

« Ici, grâce à la Croisade, les Communions et les sacrifices se sont multipliés. Pour faciliter la Communion aux petites filles de la campagne, nous la leur avons demandée pour le dimanche seulement. Mais plusieurs l'ont faite deux, trois et quatre fois par semaine, même en hiver, alors qu'elles avaient deux, trois et quatre kilomètres à faire pour se rendre à l'église. Le bon Maître doit être bien consolé par la générosité de ses enfants »...

Dans les familles.

« *Ecole de X... (Toulouse)*. — La Croisade des Enfants, organisée à l'école depuis quelque temps, y est un très grand stimulant.

» Toutes rivalisent de zèle pour offrir chaque mois, dans le « Trésor du Cœur de Jésus », un bon nombre de prières ferventes, de leçons bien apprises, d'heures de silence, et cet esprit de sacrifice dont elles s'imprègnent en fait de véritables apôtres.

» Ces temps derniers, on leur expliquait au catéchisme le mal que peut faire à l'âme une mauv lecture, on leur signalait les mauvais journa Quelques jours après, une bonne petite espiègle *six ans*, qu'on préparait à recevoir le *sacrement Baptême*, arrive triomphante :

» — Hier, j'ai dit à mon papa : « Papa, il ne f plus prendre la *Dépêche*, parce que c'est un mauv journal, c'est Mademoiselle qui nous l'a dit à leçon. » Aujourd'hui, il a pris le *Télégramme*.

» Quelques jours plus tard, s'étant aperçue que *Dépêche* avait reparu deux ou trois fois. Louis nous déclara sérieusement qu'elle l'avait pliée bien cachée dans un placard pour que son papa la lise pas.

» Parlant d'une petite compagne qui se plaign de n'avoir pu obtenir de son père qu'il change journal, elle disait :

» — C'est sans doute parce qu'elle n'a pas as fait de *sacrifices* avant de lui demander.

» Les réponses négatives, les gifles même ne déc ragent pas les petits apôtres :

» — Quand j'ai dit à mon papa de ne plus pren la *Dépêche* parce qu'elle est mauvaise, il r répondu : « Je la prendrai pour voir les annon mais je ne regarderai pas les mauvaises choses. Un mois plus tard, papa ne la prend plus!

» Le travail, les prières, les communions et sacrifices des mois d'avril et de mai ont été offe pour que les parents des élèves ne prennent plus mauvais journal ; *douze* ont réussi ; maintena elles aident les autres à gagner la même victoire

» *Pendant le mois de Marie.* — Encore un expl de Louisette : « Le matin et le soir, je fais ma pri devant mes deux Saintes Vierges (elle n'a pas crucifix), et je dis : « Petit Jésus, gardez toujo mon cœur bien pur... « Petit Jésus, faites que pa et maman viennent faire la prière avec moi », p *Pater*, *Ave*... et c'est tout.

» Depuis longtemps, Louisette demandait à son p et à sa mère qu'ils viennent faire leur prière a elle ; jusque-là, ils refusaient assez brusqueme et elle disait : « Jamais ils en font de prière! »

» Un matin, elle leur dit : « Si vous vouliez ve » avec moi faire la prière, je vous donnerais à chac » vingt sous » ; et, vidant son porte-monnaie da leurs mains, elle obtint que son papa et sa mam s'agenouillent auprès d'elle.

» Ils ont ri de bon cœur, avec une bonne en de pleurer, quand elle leur a fait cette propositi Ils ont bien répondu aux prières *Notre Père* et *vous salue*, ont écouté les petites invocations qu'e a ajoutées. Puis ils ont dit : « *C'est très bien*, no ferons toujours la prière avec toi. »

Dans les âmes enfantines, par la Communion préco

» Six d'entre elles, de six à sept ans, viennent faire leur première Communion privée. Mais parents ne connaissent encore, pour la plupart, q la première Communion solennelle, à onze ans, ce qu'ils ont faite, et ces pauvres petites doivent deve de véritables diplomates pour atteindre leur but.

» Témoin cette petite qui, timide, mais bi résolue, choisit le moment propice pour la gran demande :

» — Maman, tu voudras que je fasse bientôt r première Communion?

» D'un ton bourru, la réponse est :

» — Non, inutile de parler de ça!

» La petite rougit, ne répond pas, et contin dans ses prières à dire au petit Jésus qu'elle sera si contente de le recevoir!

» Quelques jours après, nouvelle offensive. réponse n'est pas encourageante :

(1) Un *Petit Bulletin* mensuel exclusivement rédigé pour les Croisés vient leur exposer en langage très simple les grandes intentions apostoliques pour lesquelles on leur demande de combattre. A ces intentions générales, chaque prêtre, chaque directeur d'école ajoute les intentions qui lui tiennent le plus à cœur. Ce qui importe essentiellement, c'est que l'attention de l'enfant, que son cœur, son imagination soient saisis. Pour cela, il faut d'abord aimer l'enfant, puis apprendre — ce qui n'est pas un art facile — à parler son langage sans tomber dans la sottise..., enfin, varier perpétuellement les industries.

— *Tu m'agaces.*

Mais les enfants sont perspicaces ; dans cette ...nse, elle devine que son affaire avance. Elle ...nd quelques jours, et, très confiante, renouvelle ...demande. La mère, adoucie, répond :

— *Quand tu seras sage.*

Et l'enfant vit que son espérance n'avait pas été ...pée ; aussi, s'enhardissant, voulant un *oui* défi...f. pour la quatrième fois, avec plus de fermeté ...jamais, elle demande :

— *Dis, maman, quand est-ce que je ferai ma ...nière Communion?*

Et la maman ne sait plus résister à une volonté ...si tenace. Elle prononça le *oui* qui rendit son ...nt bien heureuse.

Et les autres aussi eurent un dur assaut à livrer, ...s toutes remportèrent la victoire. Le jour de leur ...nière Communion, elles s'informaient anxieuse...nt si elles *iraient encore au catéchisme...* Sur ...réponse affirmative, elles firent paraître toute la ...e qu'elles éprouvaient à entendre encore long...ps parler du petit Jésus. »

...es divers traits ne suffisent-ils pas à prouver ... la Croisade est un puissant stimulant pour la ...ne volonté des enfants ?

...gir dans un but précis, compter et marquer ses ...oires, contribue, peu à peu, à former les enfants, ...endre leur foi vivante, agissante. C'est un mer...leux instrument de formation.

...ar la Croisade eucharistique, comme le disait ... haute personnalité au Congrès eucharistique ...ional de Paray-le-Monial, nous arriverons à ré...dre ce difficile problème « d'amener à la Com...nion précoce les enfants des milieux populaires ...même incroyants sans les perdre pour le caté...sme ». Non seulement nous ne les perdrons pas, ...is le catéchisme ne sera plus une simple leçon. ...deviendra une vie.

Le zèle des croisés.

...eut-on savoir maintenant comment les petits ...ôtres, zélateurs et officiers de la Croisade, à la ...mation desquels nous ajoutons une extrême im...tance, savent exercer le zèle ?

...n voici un qui, à lui seul, en moins de deux ...is, a conquis tout son collège à la Croisade (1).

...oici les trois lettres qui narrent l'événement :

13 février 1918.

« Mon Révérend Père,

» Excusez ma négligence, je ne reçois plus le *Petit ...lletin* depuis septembre, et c'est très juste, mais ...ne m'en occupais plus, études et autres me don...ient du travail ; enfin, bourrelé de remords, je ...ns me réabonner. Pour me punir, j'ai résolu ...mener au Sacré Cœur de nouveaux Croisés, et ...n ai dix qui vous font leur abonnement par moi ... qui se promettent de prier pour le salut de la ...nce.

» Tous les nouveaux Croisés, ils m'ont nommé chef ... file. Un général doit donner l'exemple, je vais ... appliquer à devenir sage, pieux, charitable et zélé. ... communie tous les jours ; dans mes brebis, beau...up se promettent de faire de même. Et puis, c'est ...ur le Sacré Cœur de Jésus que je travaille.

» Pour les registres de l'œuvre, voici les noms ... mes camarades. (*Suit la liste des noms.*)

» Recevez, mon Révérend Père, l'hommage de mon dévouement *in Christo.*

» *Un de vos petits Croisés,* Henri P... »

Deuxième lettre :

3 mars 1918.

« Mon Révérend Père,

» Les nouveaux Croisés du mois dernier travaillent, et nous vous amenons dix nouveaux Croisés. (*Suit la liste des noms.*)

» Le bon Dieu bénira nos efforts et la France ne nous verra pas comme des embusqués. Nous sommes deux Croisés l'un à côté de l'autre en étude ; quand un parle, l'autre le rappelle à l'ordre et réciproquement : excellent moyen, on est moins puni, plus sage, plus pieux et plus content de soi. Nous allons tâcher, par nos prières et nos exemples, à amener à la Croisade tous les élèves de cet établisement : 30 nouveaux Croisés. Que Dieu bénisse nos efforts !

» Recevez, mon Révérend Père, l'hommage de mes sentiments dévoués.

» Henri P..., *officier.* »

Troisième lettre :

17 mars 1918.

« Mon Révérend Père,

» Victoire ! Tous les élèves de notre établissement sont conquis, nous sommes 27. Voici les nouveaux Croisés. (*Suivent les noms.*)

» La ferveur est très grande par ici. Nous avons fait dire une Messe et nous avons les honoraires d'une seconde. Nous avons nos archives, notre trésorier, notre secrétaire, et, en plus, sur 27 Croisés, il y a 27 officiers. (Communion quotidienne.)

... » Recevez, mon Révérend Père, l'hommage de mon entier dévouement.

» Henri P..., *chef de file.* »

Dans tel lycée du Midi, un petit apôtre a réussi à créer un groupe d'une vingtaine de Croisés, et les résultats ont été tels que des parents incroyants sont venus supplier l'aumônier de vouloir bien admettre leurs petits dans « une organisation qui transforme si visiblement les enfants et les enthousiasme à ce point » (1).

La puissance des enfants.

Concluons par ces paroles adressées par saint Vincent de Paul mourant à ses religieux : « Pour le salut des âmes, prions beaucoup, faisons beaucoup prier et surtout les enfants. »

Rappelons-nous les paroles du saint Pape Pie X : « Par-dessus tout, la foule des enfants qui gémissent et répandent leur âme devant les tabernacles dans les effusions que Dieu même inspire à leur innocence appellera sur la France les miséricordes divines. »

Rappelons-nous que sur notre terre de France, chaque fois que la Vierge voulut nous communiquer ses grands messages : à La Salette, à Lourdes, à Pontmain, elle choisit des enfants pour ses ambassadeurs.

Rappelons-nous surtout les paroles du Maître :

« Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les éloignez pas, car c'est à eux et à leurs semblables qu'appartient le royaume des cieux. »

Albert Bessières.

(1) Parmi les apôtres les plus convaincus de la Croi...de eucharistique, nous devons citer les Noëlistes, qui ...t créé en France un grand nombre de groupes très ...ospères.

(1) Sur la Croisade on peut lire, outre notre volume, nos divers tracts et la brochure de *Fidelis* sur le même sujet. Le tout à l'Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir. Toulouse. En 1920, la Croisade s'unissait canoniquement à l'Apostolat de la Prière, dont elle devenait la jeune armée, mais sans rien sacrifier de sa personnalité ni de sa vie propre.

COMMENTAIRES PRATIQUES

Le mélange des sexes dans les écoles primaires publiques

1. — Une note officielle, communiquée à la presse le 15 mars 1922, résumant les travaux de l'Assemblée annuelle des Cardinaux et Archevêques de France, « signale les dangers que fait courir à la bonne formation morale de l'enfance le mélange des sexes dans les écoles géminées. Elle recommande aux pères de famille et à leurs Associations de réclamer l'observation de la loi au sujet des écoles mixtes » (1).

En cette circonstance, la loi et la morale semblent s'accorder. Il est donc nécessaire de déterminer exactement les dispositions concernant la création et le fonctionnement des écoles dites « mixtes » et de celles auxquelles, à défaut de désignation officielle, il est devenu d'usage de donner la qualification d'écoles « géminées ».

2. — Au sens de la loi du 30 oct. 1886, les écoles mixtes sont les écoles qui, dans les petites communes à école unique, sont appelées à recevoir simultanément les garçons et les filles, le petit nombre d'enfants d'âge scolaire ne justifiant pas une école spéciale pour les garçons et une pour les filles.

Les écoles *géminées*, dont la loi ne prononce pas le nom et n'envisage pas le fonctionnement, sont celles des communes où il existe au moins deux écoles, une pour les garçons et une pour les filles, mais où instituteurs et institutrices s'entendent pour prendre en classe, l'un les grands garçons et les grandes filles, l'autre les petits garçons et les petites filles.

Il y a là deux situations distinctes à envisager.

§ I — ÉCOLES MIXTES

3. — L'art. 6 de la loi du 30 oct. 1886 détermine quels sont les maîtres et maîtresses aptes à enseigner dans les diverses écoles :

Art. 6. — L'enseignement est donné par des instituteurs dans les écoles de garçons, *par des institutrices* dans les écoles de filles, dans les écoles maternelles, dans les écoles ou classes enfantines, et *dans les écoles mixtes*.

Dans les écoles de garçons, les femmes peuvent être admises à enseigner à titre d'adjointes sous la condition d'être épouse, sœur ou parente en ligne directe du directeur de l'école.

Toutefois, le Conseil départemental peut, *à titre provisoire et par une décision toujours révocable* : 1° permettre à un instituteur de diriger une école mixte, à condition qu'il lui soit adjoint une maîtresse de travaux de couture ; — 2° autoriser des dérogations aux restrictions du second paragraphe du présent article.

D'autre part, l'art. 11 de la loi de 1886 précise combien une commune doit normalement avoir d'écoles et dans quels cas elle est autorisée à avoir une école mixte :

Art. 11. — Toute commune doit être pourvue au moins d'une école primaire publique. Toutefois, le Conseil départemental peut, sous réserve de l'approbation du minis[tre,] autoriser une commune à se réunir à une ou plusie[urs] communes voisines pour l'établissement et l'entretien d'[une] école. Un ou plusieurs hameaux dépendant d'une c[om]mune peuvent être rattachés à l'école d'une comm[une] voisine. Cette mesure est prise par délibération des C[on]seils municipaux des communes intéressées. En cas [de] divergence, elle peut être prescrite par décision du Con[seil] départemental.

Lorsque la commune ou la réunion de commu[nes] compte 500 habitants et au-dessus, elle doit avoir [au] moins une école spéciale pour les filles, à moins d'[être] autorisée par le Conseil départemental à remplacer c[ette] école spéciale par une école mixte.

Deux règles se dégagent de ces textes :

1° En principe, « toute commune doit être pourv[ue] au moins d'une école primaire publique » et, si c[elle] compte plus de 500 habitants, elle devra avoir [deux] écoles distinctes pour les filles et les garçons ;

2° Néanmoins, un tempérament est apporté [à ce] principe : pour éviter les inconvénients d'or[dre] financier comme d'ordre pédagogique, résultant d['un] nombre d'écoles qui n'aurait aucune correspond[ance] avec le nombre des élèves, plusieurs communes p[eu]vent s'entendre pour n'avoir qu'une seule école. [Le] fonctionnement d'une école unique suppose la r[éu]nion de trois conditions :

a) Une délibération des Conseils municipaux in[té]ressés à la mesure ;

b) L'autorisation du Conseil départemental : ce[lui-]ci peut même, en cas de divergence entre les C[on]seils municipaux, ordonner cette mesure ;

c) L'approbation du ministre de l'Instruct[ion] publique.

4. — Ceci dit, quand il n'existera qu'une se[ule] école — soit à raison de ce que la commune com[pte] moins de 500 habitants, soit à raison de l'autori[sa]tion du Conseil départemental dans le cas d'ente[nte] entre plusieurs communes même de plus de 500 [ha]bitants, — comment et par qui l'enseignement se[ra-]t-il donné ?

a) L'école unique sera mixte de plein droit, c'[est-]à-dire pourra recevoir les garçons et les filles.

Les règlements prévoient, en pareil cas, [des] mesures pour empêcher les inconvénients du mélan[ge].

L'instruction ministérielle du 18 janv. 1887 c[on]cernant la construction, le mobilier et le maté[riel] des écoles primaires élémentaires (1), prescrit [la] séparation des sexes en classe et en récréation :

Art. 25. — La classe de l'école mixte ne sera pas d[ivi]sée par une cloison. Les filles et les garçons se[ront] groupés séparément.

Art. 35, § 3. — Dans les écoles mixtes, la cour [de] récréation] sera divisée par une claire voie.

Pour condamner le cardinal Luçon, à la requ[ête] de la Fédération des Amicales des institutrices et [des] instituteurs, la Cour de Paris, dans son arrêt [du] 4 janv. 1911, entendait lui faire grief de lan[cer] contre les écoles mixtes des accusations dénatur[ant] les prescriptions légales :

[Attendu] qu'elles y ajoutent [ces accusations], spé[cia]lement pour les écoles mixtes, que le mélange des d[eux] sexes est admis, alors que l'appelant n'ignore point qu[e]

(1) Cf. *Documentation Catholique*, t. 7, col. 711.

(1) *Code Pichard*, (22ᵉ édition, 1911), pp. 653 et s[uiv.]

…omme en récréation les jeunes garçons et les filles …éparés, qu'aucune école n'est bâtie et acceptée sans …r cette condition (1).

…Dans cette école mixte unique, l'enseignement … en principe, être donné seulement par une …itrice. Pour qu'un instituteur soit placé à la …'une école mixte, il faut une décision du Conseil …temental, et cette décision est déclarée par la … toujours révocable » et devant simplement …ituer un état de choses « provisoire ». La cir…re du ministre de l'Instruction publique du …uill. 1906 (2) rappelle que « plusieurs circulaires, …nment celle du 26 juill. 1897, ont fait remar… le caractère tout à fait transitoire que doivent … les nominations d'instituteurs à la tête d'une … mixte, ainsi que la situation anormale dans …lle se trouvent les maîtres intéressés... De plus, …la diminution du crédit inscrit dans la loi de …ces pour être affecté aux maîtresses de couture, …arlement n'a cessé de renouveler son intention …iver sinon à la disparition complète, du moins …e diminution très sensible du nombre des écoles …es encore dirigées par des instituteurs... D'ail…, et avant tout, des raisons pédagogiques et de …enance, sur lesquelles il est inutile d'insister, …nt vous inciter à choisir des institutrices de pré…ce aux instituteurs pour la direction des écoles …es ».

§ II — ÉCOLES GÉMINÉES

… — La réunion des enfants des deux sexes sous …irection d'une institutrice — ou, à titre tout à « transitoire » et exceptionnel, sous la direction … instituteur, — n'est prévue par la loi que dans …as où il n'existe qu'une *seule* école dans la com…e ou dans la réunion de diverses communes. Elle …t *jamais* autorisée par la loi dans les communes … comportent deux écoles. Le système dit de la …émination » va donc à l'encontre de la lettre et …l'esprit de la loi du 30 oct. 1886. L'art. 6 § 3 … cette loi donne au Conseil départemental la …lté d'autoriser des institutrices à enseigner dans … écoles de garçons, en dérogeant aux restrictions …second paragraphe du même article, qui n'admet … femmes à enseigner dans les écoles de garçons, … titre d'adjointes », « que sous la condition d'être …ise, sœur ou parente en ligne directe du direc… de l'école » : il ne prévoit et n'autorise au profit … instituteurs, en dehors des seules écoles mixtes, …une dérogation au principe formulé au § 1, …rès lequel l'enseignement est réservé aux institu…es dans les écoles de filles.

…l y a lieu d'ajouter que les raisons de convenance …pelées par la circulaire du 24 juill. 1906, qui …ient déjà déterminé les prescriptions de l'instr. du … janv. 1887, dont l'arrêt de Paris du 4 janv. 1911 …mait si hautement la fidèle observation, se con…ent encore infiniment mieux ici, les dangers de …coéducation augmentant à raison de l'âge des …nts.

… — En résumé, trois cas peuvent se produire :

…REMIER CAS. **Commune de moins de 500 habi…ts.** — Le placement d'un instituteur en tête de …ole unique mixte ne peut donner lieu à un recours … dans le cas où la nomination de l'instituteur …urait pas été autorisée par une décision du Conseil …artemental.

…EUXIÈME CAS. **Commune de plus de 500 habi…ts.** — La création d'une école mixte, suivie de la désignation d'un instituteur comme directeur, ne peut donner lieu à un recours que si l'une des conditions suivantes fait défaut :

a) Une demande du Conseil municipal, tendant à ce que l'école spéciale aux filles soit remplacée par une école mixte ;

b) Une autorisation du Conseil départemental ;

c) Un arrêté ministériel approuvant l'autorisation ;

d) Une décision du Conseil départemental permettant *à titre provisoire et toujours révocable* le remplacement d'une institutrice par un instituteur, « à condition qu'il lui soit adjoint une maîtresse de travaux de couture ».

TROISIÈME CAS. **Commune comptant plusieurs écoles dont une de filles.** — Ces écoles ne peuvent être mixtes : toute décision autorisant la gémination est donc illégale.

§ III — VOIES DE RECOURS

7. — Il ne suffit point de constater l'illégalité de l'établissement des écoles illégalement établies ou dirigées. Reste à préciser quels moyens peuvent exister de mettre fin à des tentatives scandaleuses dont le nombre croissant atteste la mise à exécution d'un plan systématiquement poursuivi.

A) Si la décision était prise par un arrêté ministériel, cette décision serait susceptible d'un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat. Ce recours pourrait être formé par tout intéressé, le maire de la commune, un contribuable, un père de famille, le représentant légal de tout enfant de la commune susceptible d'y recevoir l'enseignement.

Seulement, une difficulté peut se produire. On sait que le recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat doit, à peine de déchéance, être formé dans un délai réduit aujourd'hui à deux mois (art. 24 L. 13 avr. 1900) à compter du jour où la décision critiquée aura été l'objet d'une notification ou d'une publication. Les décisions du Conseil départemental et les arrêtés ministériels qui les approuveraient ne sont pas normalement l'objet de mesures de publicité. Le délai de deux mois ne pourra donc courir à l'encontre de ces décisions que dans les cas exceptionnels, difficiles à prévoir.

B) Le plus ordinairement, le recours sera formé en suite du *rejet* — exprès ou implicite — *d'une réclamation adressée au ministre de l'Instruction publique.*

Celui qui entend se plaindre de la manière dont l'enseignement est donné devra adresser au ministre de l'Instruction publique une réclamation tendant à faire supprimer soit le régime des écoles mixtes soit celui des écoles géminées. Si cette réclamation est rejetée par le ministre, la décision ministérielle devra être déférée au Conseil d'Etat dans les deux mois de sa notification.

Mais il est probable que le ministre évitera de répondre ; son silence n'empêche point un recours, car, quatre mois après la date du récépissé de la réclamation, il est assimilé à un rejet : et le réclamant peut alors former un recours contre cette décision implicite de rejet, non seulement pendant les deux mois qui suivront l'expiration du quatrième mois, mais sans être dorénavant limité par un délai. C'est ainsi, par exemple, que les choses se sont passées dans l'affaire qui a donné lieu à l'arrêt du Conseil d'Etat du 20 janv. 1922 relatif à une école mixte (1).

…1) Voir texte de l'arrêt et consultation de M. HANNOTIN, …s *Rev. Org. et Déf. relig.*, 1911, pp. 79-89.

…2) *Code Pichard*, p. 377.

(1) Texte dans la *Documentation Catholique*, t. 7, col. 255-256. — Il est douloureux de constater que l'arrêté ministériel avait été pris le 7 févr. 1912 ; l'arrêt du Conseil d'Etat n'est donc intervenu que *dix ans* plus tard.

On sait que le recours pour excès de pouvoir jouit de l'avantage de pouvoir être introduit sans intervention d'un avocat au Conseil d'Etat ; s'il est reconnu bien fondé dans toutes ses parties, il n'entraîne aucun frais ; s'il est rejeté, en tout ou en partie, les frais ne s'élèvent pas à cent francs.

8. — Serait-il possible de saisir les tribunaux judiciaires par la voie d'une action en dommages-intérêts ? On concevrait fort bien qu'un père de famille, après avoir fait sommation à l'instituteur de rendre à l'institutrice toutes les petites filles, retirât son enfant et assignât l'instituteur devant le tribunal civil en dommages-intérêts à raison du préjudice matériel et moral résultant pour lui de cette situation. Si raisonnable qu'elle apparaisse, cette procédure aurait encore à l'heure actuelle peu de chances de réussir : le préfet ne manquerait pas de soulever le conflit, et le Tribunal des Conflits chercherait sans doute à écarter la faute lourde se détachant de l'acte administratif qui seule, d'après la jurisprudence, permet de saisir les tribunaux judiciaires. L'intérêt de cette procédure pourrait être néanmoins de signaler avec plus de retentissement l'illégalité commise par l'Administration (1).

9. — La question de la gémination n'a pas encore été tranchée par la jurisprudence. En 1914, elle avait été posée dans l'affaire Gentilt ; mais, avant que le Conseil d'Etat eût statué, le ministre fit connaître « qu'à la suite des démarches du sieur Gentilt tendant à faire cesser dans les écoles publiques de la commune de Nitry l'application du système de la coéducation des enfants des deux sexes, ledit système a cessé d'être appliqué dans la commune dont s'agit dès l'ouverture des classes pour l'année scolaire 1913-1914 ». L'arrêt du 27 févr. 1914 ne put donc que décider qu'il n'y avait pas lieu de statuer (2). Il présente du moins un grand intérêt en ce qu'il prouve que le ministre n'a pas osé défendre l'essai tenté par l'Administration (3).

La question avait également été posée par une requête introduite en 1913 par les époux Cariez ; mais, si l'arrêt du Conseil d'État du 20 janv. 1922 statue au fond (4), il vise exclusivement le remplacement des écoles de garçons et de filles par « une école mixte avec classe enfantine y annexée » : sa décision est donc étrangère au système de la gémination.

Auguste Rivet,
avocat à la Cour d'appel de Lyon,
professeur à la Faculté catholique de Droit.

(1) La crainte du scandale n'a pas empêché préfets et ministre de prendre, il y a quelques années, la défense de l'instituteur Morizot puis de l'instituteur Escazeaux, de Blajan, actionnés par des pères de famille pour avoir, dans des conditions odieuses, donné un enseignement contraire à la morale et au patriotisme. Le Tribunal des Conflits, par arrêts des 2 juin 1908 (*Rev. d'Org. et de Déf. relig.*, 1908, pp. 397-401) et 9 mai 1914 (*Ibid.*, 1914, pp. 340-341), annula les arrêtés de conflit, et les instituteurs finirent par être condamnés (*C. Dijon*, 28. 12. 08 ; *Ibid.*, 1909, pp. 53-55, aff. *Morizot*).

(2) Cf. *Rev. Org. et Déf. relig.*, 1914, pp. 235-237.

(3) Le *Journal Officiel* du 13 janv. 1914 contient cette réponse du ministre de l'Instruction publique à la question n° 4475 posée par M. Hugot-Derville, député, le 19 déc. 1913 :

« L'inspection académique du Jura a été invitée à rétablir d'urgence, dans la commune de Moussières, les deux écoles spéciales de garçons et de filles qui doivent y fonctionner normalement. Le système de la gémination n'est, en effet, autorisé que sous réserve expresse qu'aucune opposition ne se produira. »

(4) Précité.

Lois nouvelle

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

Salariés gagnant plus de 10 000 franc

LOI DU 18 AVRIL 1922 (1)

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Les art. 10 et 36 de la loi du 5 avr. 1910, modifiée par les lois des 27 févr. 19.. 27 déc. 1912, 17 août 1915 et 20 déc. 1918, sont mo... fiés ou complétés ainsi qu'il suit :

« *Art. 10.* — Le § 5 de cet article est modifié ai... qu'il suit :

» § 5. — Les salariés dont la rémunération annu... dépasse 10 000 francs ne seront point soumis aux o... gations de la présente loi, mais ils conserveront le... droits acquis, s'ils ont été antérieurement placés s... le régime de l'assurance obligatoire. Est présumé av... la qualité d'assuré tout salarié dont la rémunérat... annuelle chez un même employeur n'excède ... 10 000 francs, à moins que ledit salarié ne bénéf... effectivement d'un des régimes spéciaux de retrai... visés au présent article. »

Il est ajouté à cet article un § 6 ainsi conçu :

« § 6. — Les assurés obligatoires dont la rémunérat... annuelle viendra à dépasser 10 000 francs pourront, ... leur demande, continuer à bénéficier de l'assurance o... gatoire, s'ils comptent déjà quinze années au mo... d'assurance obligatoire, pendant lesquelles ils ont ré... lièrement effectué les versements réglementaires prév... l'art. 4 § 2. »

« *Art. 36.* — Le § 6-1° de cet article est modifié ai... qu'il suit :

» § 6. — Les dispositions des paragraphes précéd... sont étendues :

» 1° Aux salariés dont le salaire annuel est supéri... à 10 000 francs, mais ne dépasse pas 12 000 francs. »

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'E...

Fait à Alger, le 18 avril 1922.

A. Millerand.

Par le président de la République :

Le ministre du Travail,
Albert Peyronnet.

Le ministre des Finan...
Ch. de Lasteyrie.

Travaux préparatoires. — Chambre des députés. Projet de loi de M. Jourdain, ministre du Travail, 31 juill. 1920, 2e s. (Doc., ann. 1511). — Rapport M. Mairat du 8 juill. 1921, 1re s. (Doc., ann. 3049). Rapport supplém. de M. Mairat du 22 déc. 1921 (D... ann. 3603). — Adoption sans discussion le 31 déc. 19... 2e s. (*J. O.* du 1er janv. 1922, déb., p. 5457).

Sénat. — Dépôt le 24 janv. 1922 (Doc., ann. 15). Rapport de M. Mauger du 16 mars 1922 (Doc., ann. 1... — Avis de la Commission des Finances, par M. Pasqu... du 30 mars 1922, 2e s. (Doc., ann. 260). — Déclarat... d'urgence et adoption sans discussion le 7 avr. 1... (*J. O.* du 8, déb., p. 657).

(*Gazette du Palais*, 28. 4. 22.)

Rachat de livraisons de la « Documentation Catholique »

Pour compléter des collections et rendre par là ser... aux abonnés récents, l'administration de la Docum... tation Catholique *est disposée à racheter au prix unifo... de 60 centimes l'exemplaire franco les livraisons ci-apr...*

1-2, 3, 4, 5, 11, 12, 13, 16, 39, 40, 42, 43, 44, 47, 59, 61, 74, 79, 184, 188.

Prière envoyer les livraisons à cette seule adres... Monsieur le Bibliothécaire, 5, rue Bayard, Paris-VI... *et mentionner en tête de la suscription le nom ... l'adresse complète de l'expéditeur.*

(1) « Loi modifiant la loi des retraites ouvrières et p... sannes. »

Le mouvement économique

PRODUCTION ET LES PRIX

s prix de gros dans différents pays

tableau I .... donne les nombres-indices des fluc-ons des prix de gros dans les principaux pays chaque année, de 1913 à 1920, et pour chaque de 1921. Ces nombres-indices sont donnés nt que possible sous forme d'un pourcentage rapport aux prix de 1913.

in de faire ressortir avec plus de clarté le mou-nt des nombres-indices des prix de gros dans ifférents pays, nous indiquons dans le tableau II ariations des six derniers mois. Les chiffres de ableau correspondent aux différences entre les bres-indices de chaque mois et ceux du mois édent. A titre de comparaison, nous mention- également dans l'avant-dernière colonne le der-indice reçu qui correspond au dernier mois pour el nous avons signalé une augmentation ou une nution. Nous avons dû, faute de données rela-aux derniers mois, exclure de ce tableau cer-pays qui figurent au tableau I.

s pays sont classés en quatre catégories :

Pays dont l'indice accuse une tendance géné-à la baisse malgré les fluctuations passagères derniers mois. Cette catégorie comprend, en ope : le Royaume-Uni, les pays scandinaves, les -Bas et la Suisse, et en dehors de l'Europe : les inions britanniques et les Etats-Unis. Dans ce nier pays, cependant, les fluctuations des prix très faibles et les cours sont actuellement sta-és à environ 50 % au-dessus des prix de 1913, une légère tendance à la baisse.

Pays où l'on constate encore une augmen-n assez rapide des prix. C'est le cas de l'Al-agne et de la Pologne. En Autriche, le même nomène se produit, mais nous ne possédons pas, ce pays, un nombre-indice des prix de gros. s les pays de cette catégorie, il existe un rapport étroit entre la situation financière et écono-que, entre la dépréciation de la monnaie et l'élé-on des prix. C'est en Pologne que les prix ont i la plus forte augmentation ; ils sont actuelle-nt environ 1 200 fois plus élevés qu'avant la rre.

° Pays dans lesquels les prix ont subi des fluc-tions assez irrégulières et ne montrent aucune dance nette à la baisse. Cette catégorie comprend, Europe : la France et l'Italie ; en dehors de l'Eu-e : l'Egypte et le Japon. Dans tous ces pays, les x baissèrent pendant les derniers mois de 1920 les premiers mois de 1921, mais, au cours du ond trimestre de 1921, ils ont marqué en général légère tendance à la hausse, bien que des dimi-tions se soient produites au cours de certains is.

On peut constater que la grande majorité des pays monde entier appartiennent à la première caté-ie, celle des pays où les prix diminuent d'une u régulière. Les chiffres de la dernière colonne du tableau II qui correspondent au niveau général des prix dans chaque pays en 1917 donneront une idée de la baisse. Dans la plupart des pays les prix sont actuellement moins élevés qu'à aucune époque depuis 1917.

NOTE RELATIVE AU TABLEAU I

Il n'a pas été possible d'exprimer les nombres-indices sous forme d'un pourcentage par rapport aux prix de 1913 dans les cas où il n'existe pas de nombres-indices relatifs à l'année 1913. Dans ces cas, les pourcentages correspondent aux prix de 1914, sauf pour la Chine, dont l'indice est basé sur les chiffres de 1919.

Même lorsqu'elles sont ramenées à une base commune, les données ne sont pas absolument comparables, car les méthodes qui ont servi à leur établissement, ainsi que l'étendue et la précision des enquêtes sur lesquelles elles reposent, varient beaucoup d'un pays à l'autre. A côté des différences provenant du nombre et du genre des articles enregistrés, du nombre et de l'importance des marchés observés, du genre de moyennes employées (arithmétique pondérée ou géométrique), il faut remarquer, en outre, que la méthode qui consiste à ramener les nombres-indices à une base commune (1913 = 100) en divisant simplement l'indice d'une date déterminée par l'indice de 1913 ne donne pas forcément une mesure exacte des variations des prix. Si les indices originaux constituent une moyenne pondérée des prix *réels*, tout changement de base est aisé et correct. Mais s'ils sont calculés en prenant la moyenne des prix relatifs des différents articles, les nombres-indices ramenés à une nouvelle base (en l'occurrence 1913) ne sont pas absolument exacts et les résultats obtenus ne concordent plus exactement avec ceux que l'on obtiendrait en calculant à nouveau, pour chaque article, le prix relatif par rapport à la nouvelle base et en en prenant ensuite la moyenne pour constituer le nouveau nombre-indice. Pour certains pays donc, comme le Canada, la France, qui emploient cette dernière méthode, les nombres-indices transformés ne sont qu'approximatifs.

SOURCES

AFRIQUE DU SUD.	*Bulletin mensuel de Statistique* de la Société des Nations. N° 11 ; 1921.
ALLEMAGNE.	*Wirtschaft und Statistik.*
	Frankfurter Zeitung.
AUSTRALIE.	*Quarterly Summary of Australian Statistics.*
BELGIQUE.	*Revue du Travail.*
CANADA.	*Gazette du Travail* du Canada.
CHINE.	*The Statist.*
DANEMARK.	Communiqué du *Finanstidende.*
EGYPTE.	*Bulletin de Statistique* de la Société des Nations.
ETATS-UNIS.	Communiqué du « Bureau of Labor Statistics ».
	Federal Reserve Bulletin.
FRANCE.	*Bulletin de la Statistique générale de France.*
INDES.	*Federal Reserve Bulletin.*
ITALIE.	*L'Economista.*
JAPON.	*Chugai Skogyo* et *Jiji.*
	Statist.

TABLEAU I — NOMBRES-INDICES DES PRIX DE GROS

PAYS	AFRIQUE du Sud	ALLEMAGNE		AUSTRALIE (Melbourne)	BELGIQUE	CANADA	CHINE (Shanghaï)	DANEMARK	ÉGYPTE (Le Caire)	ÉTATS-UNIS			FRANCE	INDES (Calcutta)	ITALIE	JAPON	NORVÈGE	NOUVELLE-ZÉLANDE	PAYS-BAS	POLOGNE	ROYAUME-UNI			SUÈDE	SUISSE
Sources	Officiel	Officiel (e) (f)	*Frankfurter Zeitung* (d) (h)	Officiel (a)	Officiel	Officiel (c)	Officiel (a)	*Finanstidende* (d)	(Le Caire) Officiel	Bureau of Labor Statistics (a)	Federal Reserve Board (a)	*Dun's Review* (d)	Officiel (b)	Officiel (b) (h)	Bachi (b) (i)	Banque de Tokio (a)	*Oekonomisk Revue* (g) (h)	Officiel (c)	Officiel	Fiedorowicz	Officiel (a) (e)	*Economist* (b)	*Statist* (b)	*Svensk Handelstidning* (c)	*Neue Zürcher Zeitung* (d) (h)
Nombre d'articles	188	38	77	92	209	272	147	33	24	324	88	200	45	75	76	56	92	140	53	—	250	44	45	47	71
Base originale	1910	1913	Janv. 1920	1901-1910	Avril 1914	1890-1899	Septembre 1919	Juill. 1912 Juill. 1914	Janv. 1913 Juill. 1914	1913	1913	—	1901-1910	Juillet 1914	1901-1905	1900	Déc. 1913 Juin 1914	1909-1913	1901-1910	1913	1913	1901-1905	1867-1877	1913-1914	Juillet 1914
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Moyennes annuelles																									
1913	100	100	*	100	*	100	*	100	100	100	100	100	100	*	100	100	*	100	100	100	100	100	100	100	*
1914	97	105	100	106	100	100	*	*	*	100	*	101	102	100	95	96	100	104	105	106	*	99	98	116	100
1915	107	142	*	147	*	109	*	138	102	101	*	104	140	112	133	97	159	123	145	218	*	123	127	145	*
1916	123	153	*	138	*	134	*	164	124	124	*	123	188	125	201	117	233	134	222	361	*	161	160	185	*
1917	141	179	*	153	*	175	*	228	169	176	*	169	262	142	299	149	341	151	286	1 091	*	204	206	244	*
1918	153	217	*	178	*	205	*	293	207	196	*	190	339	178	409	196	345	175	392	1 509	*	225	226	339	*
1919	165	415	*	189	*	216	100	294	226	212	206	191	356	200	366	240	322	178	297	2 137	*	235	242	330	*
1920	223	1 485	1 549	228	*	246	106	382	299	243	233	205	509	204	624	268	377	212	281	12 895	314	283	295	347	*
1920																									
Juill.	»	1 363	1 528	245	*	256	108	385	283	262	250	209	496	209	604	240	409	219	296	12 127	324	293	300	363	*
Août	*	1 446	1 560	247	*	244	106	394	279	250	234	205	501	209	625	235	417	219	288	14 418	320	288	298	365	*
Sept.	*	1 495	1 582	241	*	241	106	398	299	242	226	196	526	208	656	231	425	220	287	14 210	318	284	293	362	*
Oct.	223	1 462	1 647	225	*	234	104	403	300	225	208	188	502	206	659	226	419	222	283	16 709	309	267	282	346	*
Nov.	*	1 509	1 658	218	*	225	105	374	287	207	190	175	461	194	670	221	403	218	260	20 134	293	245	263	331	*
Déc.	*	1 437	1 603	206	*	214	105	341	238	189	173	164	434	180	655	206	377	218	233	26 396	269	220	244	299	238
1921																									
Janv.	188	1 439	1 473	205	*	208	104	290	214	178	163	154	407	178	642	201	344	216	213	33 286	251	209	230	267	230
Févr.	*	1 376	1 419	201	*	199	107	280	196	167	154	151	376	174	613	195	319	210	197	40 236	230	192	215	250	219
Mars	*	1 338	1 410	185	*	194	108	270	182	162	150	144	360	183	604	191	312	208	188	42 481	215	189	209	237	208
Avr.	166	1 326	1 428	179	*	187	108	257	181	154	143	138	347	183	584	190	297	205	176	40 756	209	183	200	229	186
Mai	*	1 308	1 387	174	*	183	110	254	179	151	142	137	329	184	547	191	294	201	182	42 325	205	182	191	218	185
Juin	*	1 366	1 463	170	*	179	111	253	166	148	139	132	325	178	509	192	294	200	182	47 903	202	179	183	218	179
Juill.	150	1 428	1 723	167	347	176	109	254	164	148	141	135	330	183	520	197	300	200	176	60 756	198	178	186	211	177
Août	*	1 917	1 798	168	364	174	112	224	166	152	143	134	331	184	542	199	297	197	180	71 856	194	179	182	198	181
Sept.	*	2 067	1 993	168	368	172	111	202	176	152	143	134	344	»	580	207	287	197	180	94 088	191	183	176	182	184
Oct.	138	2 460	2 698	164	»	169	110	186	186	150	141	135	331	»	599	219	286	»	169	114 976	184	170	163	175	182
Nov.	»	3 416	3 229	158	»	168	109	188	181	149	140	136	332	»	595	214	276	»	165	»	176	166	161	174	178
Déc.	»	3 487	3 434	»	»	170	»	178	»	149	»	136	325	»	595	»	269	»	165	»	171	162	157	172	176

Pour les indices mensuels les chiffres se rapportent : *a*) à la moyenne du mois; — *b*) à la fin du mois; — *c*) au 15 du mois; — *d*) au 1er du mois suivant; — *e*) depuis 1920, on emploie un nombre-indice remanié; — *f*) de 1913 à 1919, 18 articles seulement; — *g*) les chiffres de 1915 à 1919 se rapportent au mois de décembre de chaque année; — *h*) aucun chiffre n'étant publié pour 1913, l'année 1914 a été prise pour base; — *i*) depuis 1920, nouvel indice remanié, avec 76 cours.

Le signe * signifie « aucun chiffre n'a encore été publié »; le signe » signifie « chiffres non encore parus ».

TABLEAU II — VARIATIONS DES NOMBRES-INDICES DES PRIX DE GROS D'AVRIL A DÉCEMBRE 1921

(Base : 1913 = 100.)

PAYS	Augmentation ou diminution sur le mois précédent exprimées en points						Dernier indice reçu	Indice de 1917
	Juillet	Août	Sept..	Oct.	Nov.	Déc.		
GROUPE I								
Afrique du Sud[1]	— 5	— 4	— 4	— 4	»	»	138	141
Canada	— 3	— 2	— 2	— 3	— 1	»	168	175
Danemark[2]	+ 1	— 30	— 22	— 18	+ 2	— 10	178	228
Norvège[3]	+ 6	— 3	— 10	— 1	— 10	— 7	269	341
Pays-Bas	— 6	+ 4	0	— 11	— 4	0	165	286
Royaume uni :								
Officiel	— 4	— 4	— 3	— 7	— 8	— 5	171	209
Economist	— 1	+ 1	+ 4	— 13	— 4	— 4	162	204
Statist	+ 3	— 4	— 6	— 13	— 2	— 4	157	206
Suède	— 7	— 13	— 16	— 7	— 1	— 2	172	244
Suisse[4]	— 2	+ 4	+ 3	— 2	— 4	— 2	176	»
Etats-Unis :								
« Bur. of Labor Stat. »	[illegible]	+ 4	0	— 2	— 1	0	149	176
GROUPE II								
Allemagne :								
Officiel	+ 60	+ 492	+ 150	+ 393	+ 984	+ 61	3 487	179
Frankfurter Zeitung	+ 260	+ 75	+ 195	+ 694	+ 597	»	3 283	»
Pologne	+ 12 853	+ 11 100	+ 22 232	+ 20 888	»	»	114 976	1 091
GROUPE III								
Egypte	— 2	+ 2	+ 10	+ 12	»	»	188	160
France	+ 5	+ 1	+ 13	— 13	+ 1	— 7	325	262
Italie	+ 11	+ 22	+ 38	+ 19	— 4	»	595	299
Japon	+ 5	+ 2	+ 8	+ 12	»	»	214	149

1 L'indice étant trimestriel, les variations mensuelles ont été obtenues en divisant par 3 les variations trimestrielles ; elles ne sont donc qu'approximatives.
2 L'indice sur lequel les variations ont été calculées se rapporte au 1er du mois qui suit le mois considéré.
3 Base : 1914 = 100.
4 Base : 1914 = 100. Les fluctuations ont été calculées sur l'indice se rapportant au 1er du mois qui suit le mois considéré.

NORVÈGE.	*Oekonomisk Revue.*
NOUVELLE-ZÉLANDE.	*Monthly Abstract of Statistics.*
POLOGNE.	*Statist.*
PAYS-BAS.	*Maandsdchrift van het Centraal Bureau voor de Statistiek.*
ROYAUME-UNI.	*Board of Trade Journal.*
	Economist.
	Statist.
SUÈDE.	*Svensk Handelstidning.*
SUISSE.	*Neue Zürcher Zeitung.*

Le coût de la vie et les prix de détail

Dans presque tous les pays, les indices correspondant à la fin de 1921 sont en diminution sensible sur ceux du début de l'année. Le mouvement de baisse a commencé aux Etats-Unis au printemps de 1920, et il s'est étendu, pendant l'été et l'automne, à la plupart des autres pays. Le coût de la vie a même diminué en Allemagne, du moins pendant les premiers mois de 1921, car une réaction s'est produite pendant le dernier trimestre. Vers la fin de 1921, les prix ont augmenté rapidement, non seulement en Allemagne, mais en Autriche, en Pologne, en Finlande et, à un moindre degré, en Italie. La baisse, qui s'était fait sentir tout d'abord aux Etats-Unis, a commencé à subir un temps d'arrêt dans ce même pays. Après avoir diminué rapidement jusqu'en juin 1921, les prix de détail des denrées alimentaires ont remonté légèrement pendant l'été pour se maintenir à peu près stationnaires pendant l'automne, à 50 % environ au-dessus des prix de juillet 1914.

Les indices des prix de l'habillement, du logement, du chauffage et de l'éclairage n'étant publiés dans beaucoup de pays que tous les trimestres, il n'y a guère à ajouter aux renseignements donnés dans le dernier numéro de la *Revue*, peu de statistique nouvelle nous étant parvenue depuis lors. Les indices du prix des denrées alimentaires sont au contraire publiés en général tous les mois, et comme les dépenses d'alimentation constituent le facteur le plus important du coût de la vie, leurs fluctuations donnent une idée assez précise des variations des prix en général.

Le tableau II montre que le prix des denrées alimentaires continuent à baisser dans les pays suivants : Afrique du Sud, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Grande-Bretagne, Suède et Suisse. Aux Etats-Unis et en France, les fluctuations ont été à peu près négligeables. Enfin, le mouvement de hausse se poursuit en Italie, en Autriche, en Allemagne, en Pologne et en Finlande. Le tableau suivant donne une idée nette de la situation ; il donne les indices

des denrées alimentaires dans les principaux pays à la fin de décembre 1920 et décembre 1921, ainsi que le pourcentage de variation d'une année à l'autre.

PAYS	DÉCEMBRE		POURCENTAGE DE BAISSE
	1920	1921	
Afrique du Sud..	188	125	34
Allemagne.......	1272	2088	64[2]
Australie........	188	158[3]	16
Belgique........	459	438	5
Canada..........	227	148[1]	35
Etats-Unis.......	175	149[1]	15
Finlande........	1233	1286[1]	4[2]
France...........	450	349	22
Italie (Rome)....	375	459[1]	22[2]
Norvège.........	342	268	22
Nouvelle-Zélande.	179	150	17
Pays-Bas	202	154[3]	24
Pologne.........	19613	75848[3]	287[2]
Royaume-Uni....	278	185	34
Suède	286	202	30
Suisse	230	187	19

[1] Novembre 1921.
[2] Pourcentage de hausse.
[3] Septembre 1921.

NOTES RELATIVES AUX TABLEAUX I à IV

Les tableaux qui précèdent donnent pour certains mois de 1914 à 1922 les indices du coût de la vie dans différents pays ainsi que les indices des différents articles qui entrent dans la dépense totale: alimentation, loyer, habillement, chauffage et éclairage. Les indices du groupe « divers » n'ont pas été indiqués, car la composition de ce groupe est trop variable suivant les pays. Au Canada, par exemple, il ne comprend que le seul blanchissage alors qu'aux Etats-Unis il se compose de quarante-quatre articles. Le nombre des pays mentionnés dans les tableaux est variable, car pour certains pays les informations manquent: beaucoup de pays ne publient pas de statistiques sur les fluctuations des prix de l'habillement, du chauffage, de l'éclairage et du logement, et se bornent à établir le nombre-indice du prix des denrées. On a ajouté au tableau I la Bulgarie, qui, jusqu'à présent, n'y était pas comprise, mais sur laquelle il a été récemment possible de se procurer des informations. La base des nombres-indices a été ramenée autant que possible à juillet 1914 = 100.

Dans les notes suivantes, nous donnons une explication sommaire des méthodes employées dans les différents pays pour l'établissement des indices. On se rendra compte qu'il existe des différences considérables, non seulement dans le nombre et le genre des articles compris dans les différents groupes et dans les sources d'information, mais aussi dans les méthodes de calcul et en particulier dans la détermination des coefficients de pondération. Nous ne saurions donc trop insister sur la nécessité de faire preuve de prudence si l'on établit des comparaisons entre les différents pays.

Les nombres-indices sont généralement établis de façon à exprimer les variations des dépenses nécessaires pour maintenir identique un certain ni de vie. Pour calculer ces nombres, il faut donc naître, d'une part, l'importance relative des rents articles qui entrent dans la consommation d'autre part, le prix de chaque article aux différ époques. Chaque prix est alors multiplié par « coefficient de pondération » en rapport avec portance de l'article correspondant. Pour détern les coefficients de pondération, on emploie l'un trois méthodes suivantes:

a) Système du « *budget-type* ». C'est la mét la plus fréquente; les coefficients de pondér sont établis d'après une enquête faite au sein d'un certain nombre de familles.

b) Système du « *budget théorique* ». Les c cients de pondération sont déterminés d'après renseignements partiels ou d'après des considéra purement théoriques; par exemple, on se base s maximum de dépenses nécessaires pour vivre des conditions normales; pour les aliments, on compte de leur valeur nutritive exprimée en cal

c) Système de la « *consommation globale* » coefficients de pondération sont déterminés e servant des statistiques de production, d'import et d'exportation. En comparant ces différentes tistiques, on détermine l'importance relative de férents articles dans la consommation de la vil du pays considérés. Toutefois, cette méthod donne aucune indication sur les loyers.

Il est évidemment impossible de tenir comp tous les éléments qui entrent dans le budget d famille, et l'on est obligé de limiter l'observ aux articles les plus importants et les plus ca ristiques. Le nombre des articles englobés dan statistiques est très variable d'un pays à l'autre; les notes qui suivent, ce nombre est indiqué parenthèses.

Afrique du Sud: *Quarterly Summary of Union tistics.*

Groupes d'articles compris dans l'enquête: mentation (17); chauffage, éclairage et logeme

Le système de pondération a été, jusqu'en cembre 1919, celui du budget-type basé sur enquête faite en 1910; depuis 1920, on a adop méthode de la consommation globale, basée s période 1917 à 1919. Malgré ce changemen méthode, l' « Office of Census and Statisti estime que les données restent comparables.

Les indices se rapportent, de 1914 à 1919, moyenne de l'année; depuis juillet 1920, moyenne du mois. L'indice du logement se rapp de 1914 à 1917, à la moyenne de l'année; de à 1920, au mois d'août, et, en 1921, au mo février. Base: année 1910 = 100.

Allemagne: *Wirtschaft und Statistik.*

1° Indice officiel (tableaux I et II). — Gro d'articles compris dans l'enquête: alimentation, chauffage, éclairage (2) et logement. Systèm pondération: budget théorique.

Jusqu'à janvier 1921, 39 villes seulement; d février 1921, 47 villes. Les indices mensuels denrées alimentaires se rapportent au 15 du Base originale: moyenne, octobre 1913; jan avril et juin 1914 = 100.

2° Berlin, indice de *Kuczynski* (tableaux I & — Groupes d'articles compris dans les calculs: mentation (15 environ), habillement (2), chauf éclairage (2); logement et divers. Les indices tableaux ont été calculés d'après les données nales exprimant le coût du minimum d'exis pour une famille ouvrière de quatre personn Berlin.

(La base a été ramenée autant que possible à juillet 1914 = 100.)

Dates	Afrique du Sud (9 villes)	Allemagne (47 villes)	Allemagne (Berlin)	Australie (6 villes)	Autriche (Vienne)	Belgique (61 villes) (a)	Bulgarie (12 villes)	Canada (60 v.)	Danemark (100 v.)	États-Unis (51 villes)	Finlande (20 villes)	France (Paris) (a)	Indes anglaises (Bombay)	Italie (Rome)	Italie (Milan)	Norvège (30 villes)	Nouvelle-Zélande (25 villes) (a)	Pays-Bas (Amsterdam) (a)	Pologne (Varsovie)	Royaume-Uni (630 v.)	Suède (40 villes)	Suisse (23 villes)	DATES
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Juillet																							*Juillet*
1914	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	1914
1915	103	*	*	108	*	*	*	97	116	105	*	*	*	99	*	117	107	*	*	125	*	119	1915
1916	106	*	*	116	*	*	*	102	136	118	*	*	*	116	*	146	111	*	*	148	139	140	1916
1917	114	*	*	113	*	*	*	130	155	142	*	*	*	146	*	190	119	142	*	180	163	180	1917
1918	118	*	*	118	*	*	*	146	182	174	*	*	*	197	286	253	127	183	*	203	219	229	1918
1919	126	*	*	129	*	*	*	155	211	177	*	238	*	205	280	275	132	195	*	208	257	261	1919
1920	159	842	1 125	153	*	453	*	190	262	217	911	341	189	313	441	302	149	217	*	255	270	253	1920
1920																							*1920*
Août	158	795	1 069	*	*	463	1 889	188	*	*	991	*	191	316	449	*	*	*	*	261	*	253	Août
Sept.	158	777	1 038	164	*	471	1 891	186	*	*	1 030	363	192	325	470	331	156	223	*	264	281	262	Sept.
Oct.	161	843	1 104	*	*	477	1 888	187	*	*	1 063	*	193	348	489	*	*	*	*	276	*	258	Oct.
Nov.	161	872	1 097	*	*	476	*	185	*	*	1 085	*	186	369	511	*	*	*	*	269	*	249	Nov.
Déc.	155	916	1 146	160	*	468	*	181	*	200	1 103	370	181	378	535	335	161	*	11 173	265	271	243	Déc.
1921																							*1921*
Janv.	153	944	1 122	*	*	450	1 618	175	264	*	1 065	*	169	374	571	*	*	*	14 084	251	*	237	Janv.
Févr.	149	901	1 090	*	*	434	1 596	168	*	*	1 013	*	162	379	566	*	*	*	17 024	241	*	234	Févr.
Mars	147	901	1 035	158	8100	411	1 506	165	*	*	1 027	338	160	384	568	301	160	*	17 974	233	249	231	Mars
Avr.	144	894	976	*	*	399	1 564	161	*	*	1 008	*	160	411	578	*	*	*	17 244	228	*	212	Avr.
Mai	141	880	990	*	*	389	1 570	153	*	180	1 012	*	167	396	578		*	*	17 909	219	*	210	Mai
Juin	136	896	1 080	149	9800	384	1 666	152	*	*	1 051	307	173	390	566	302	157	*	20 270	219	236	214	Juin
Juill.	133	963	1 125	»	*	379	1 612	155	237	*	1 139	*	177	387	494	*	*	*	25 709	222	*	209	Juill.
Août	130	1 045	1 177	»	*	384	1 762	158	»	*	1 175	*	180	391	501	*	*	*	30 407	220	*	206	Août
Sept.	130	1 062	1 212	143	»	386	1 896	155	»	177	1 205	295	185	400	520	296	156	*	39 817	210	231	200	Sept.
Oct.	128	1 146	1 340	»	20500	391	2 161	152	»	»	1 208	»	183	415	535	*	»	*	48 656	203	*	198	Oct.
Nov.	127	1 397	1 767	»	»	394	»	152	»	»	1 162	»	182	423	541	*	»	*	47 628	199	*	192	Nov.
Déc.	»	1 550	1 934	»	59400	393	»	»	»	»	»	»	179	»	539	283	»	*	»	192	216	189	Déc.

(a) Contrairement aux autres pays, les indices des tableaux I et II sont tout à fait distincts.
Le signe * signifie « aucun chiffre publié ».
Le signe » signifie « chiffre non encore paru ».

TABLEAU II — NOMBRES-INDICES DES DENRÉES ALIMENTAIRES

(La base a été ramenée autant que possible à juillet 1914 = 100.)

Dates	Afrique du Sud (9 villes)	Allemagne (47 villes)	Allemagne (Berlin)	Australie (6 villes)	Autriche (Vienne)	Belgique (61 villes) (a)	Canada (60 villes)	Danemark (100 v.)	États-Unis (51 villes)	Finlande (20 villes)	France (Paris)	France (320 v.)	Indes (Bombay)	Italie (Rome)	Italie (Milan)	Norvège (30 villes)	Nouvelle-Zélande (25 villes) (a)	Pays-Bas (Amsterdam) (a)	Pologne (Varsovie)	Royaume-Uni (630 villes)	Suède (40 v.)	Suisse (23 v.)	Tchéco-slovaquie (30 villes)	Dates
1	2	3	4	5	6			9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Juillet																								*Juillet*
1914	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	1914
1915	107	*	*	118	*	*	105	128	98	*	120	123	*	95	*	123	112	114	*	132	*	119	*	1915
1916	116	*	*	130	*	*	114	146	109	*	129	142	*	111	151	153	119	117	*	161	152	141	*	1916
1917	128	*	*	122	*	*	157	166	143	*	183	184	*	137	210	203	127	146	*	204	180	179	*	1917
1918	134	*	*	132	*	*	175	187	164	*	206	244	*	203	321	271	139	175	*	210	258	222	*	1918
1919	139	*	*	146	*	*	186	212	186	*	261	289	*	206	304	290	144	196	*	209	318	250	*	1919
1920	197	1 156	1 377	179	*	459	227	253	215	982	373	388	*	318	445	319	167	210	*	262	287	239	*	1920
1920																								*1920*
Août	196	1 049	1 337	*	*	496	221	*	203	1 089	373	*	190	322	454	333	171	212	*	267	*	239	*	Août
Sept.	195	1 032	1 255	196	*	501	215	*	199	1 134	407	388	193	324	468	336	173	217	*	270	298	248	*	Sept.
Oct.	197	1 129	1 408	*	*	523	213	*	194	1 172	420	*	193	340	480	340	177	219	*	291	*	246	*	Oct.
Nov.	196	1 184	1 388	*	*	513	206	*	189	1 206	426	*	185	361	515	342	176	214	*	282	*	235	*	Nov.
Déc.	188	1 272	1 490	188	*	511	200	*	175	1 233	424	450	178	375	535	342	179	202	19 613	278	286	230	*	Déc.
1921																								*1921*
Janv.	172	1 265	1 439	*	*	493	190	276	169	1 174	410	*	163	367	571	334	178	193	25 140	263	*	224	1 643	Janv.
Févr.	165	1 191	1 357	*	*	482	178	*	155	1 107	382	*	156	376	564	308	175	194	31 827	249	*	221	1 494	Fév.
Mars	160	1 188	1 316	184	8 100	434	172	*	154	1 137	358	429	154	386	582	299	169	193	32 883	238	247	218	1 423	Mars
Avr.	156	1 171	1 235	*	*	417	165	*	149	1 107	328	*	154	432	598	300	169	187	31 711	232	*	211	1 450	Avr.
Mai	152	1 152	1 244	*	*	407	150	*	142	1 117	317	*	162	421	598	292	168	184	32 640	218	*	208	1 456	Mai
Juin	144	1 175	1 449	168	9 800	419	148	*	141	1 147	312	363	169	409	523	290	166	180	35 393	220	231	213	1 445	Juin
Juill.	139	1 274	1 541	*	*	410	154	236	145	1 278	306	*	174	402	506	295	164	180	45 655	226	*	207	1 346	Juill.
Août	134	1 399	1 592	*	*	427	159	»	152	1 324	317	*	177	417	518	297	163	179	53 100	225	*	204	1 362	Août
Sept.	133	1 418	1 653	158	»	423	155	»	150	1 359	329	350	183	430	545	290	161	179	60 728	210	228	198	1 474	Sept.
Oct.	131	1 532	1 796	»	20 700	434	149	»	150	1 357	331	*	180	461	561	288	156	168	75 174	200	*	196	1 519	Oct.
Nov.	129	1 914	2 227	»	»	442	148	»	149	1 286	326	*	179	459	570	281	152	154	75 848	195	*	189	»	Nov.
Déc.	125	2 088	2 541	»	60 300	438	»	»	»	»	323	349	176	»	567	268	150	»	»	185	202	187	»	Déc.

(a) Contrairement aux autres pays, les indices des tableaux I et II sont tout à fait distincts.
Le signe * signifie « aucun chiffre publié ».

TABLEAU III — NOMBRES-INDICES DES ARTICLES D'HABILLEMENT

(La base a été ramenée autant que possible à juillet 1914 = 100.)

Dates	Allemagne (Berlin)	Autriche (Vienne)	Danemark (100 v.)	États-Unis (32 villes)	Finlande (20 villes)	France (Paris)	Indes (Bombay)	Italie (Rome)	Italie (Milan)	Norvège (30 villes)	Royaume-Uni (97 villes)	Suède 40 villes)	Dates
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
uill. 1914	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	Juill. 1914
— 1915	*	*	110	105	*	*	*	»	*	107	125	*	— 1915
— 1916	*	*	160	120	*	*	*	»	*	157	155	160	— 1916
— 1917	*	*	190	149	*	*	*	»	*	205	200	210	— 1917
— 1918	*	*	260	205	*	*	*	261	284	304	310	285	— 1918
— 1919	*	*	310	215	*	296	*	»	221	388	360	310	— 1919
— 1920	1 316	*	355	288	1 049	485	299	466	651	336	430	390	— 1920
pt. 1920	1 197	*	*	*	1 100	518	299	»	746	345	430	390	Sept. 1920
éc. —	1 197	*	292	259	1 126	445	284	621	782	348	390	355	Déc. —
ars 1921	1 077	15 400	*	*	1 031	398	239	576	696	308	325	295	Mars 1921
in —	1 077	18 500	248	223	1 032	353	263	495	532	292	290	270	Juin —
pt. —	1 197	38 400	*	192	1 090	318	268	»	534	280	265	250	Sept. —
éc. —	2 188	111 300	»	»	»	»	261	»	»	»	250	240	Déc. —

TABLEAU IV — NOMBRES-INDICES DE CHAUFFAGE ET D'ÉCLAIRAGE

(La base a été ramenée autant que possible à juillet 1914 = 100.)

Dates	Afrique du Sud (9 v.)	Allemagne (Berlin)	Autriche (Vienne)	Canada (60 v.)	Danemark (100 v.)	États-Unis (32 v.)	Finlande (20 v.)	France (Paris)	Indes (Bombay)	Italie (Rome)	Italie (Milan)	Norvège (30 v.)	Nouvelle-Zélande (4 v.)	Royaume-Uni (30 v.)	Suède (40 v.)	Suisse (23 v.)	Dates
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
ll. 1914	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	Juill. 1914
- 1915	100	*	*	97	130	101	*	*	*	»	*	134	102	»	*	115	— 1915
- 1916	111	*	*	99	175	108	*	*	*	»	*	204	108	»	168	129	— 1916
- 1917	115	*	*	126	220	124	*	*	*	»	*	348	123	»	240	182	— 1917
- 1918	128	*	*	148	275	148	*	*	*	160	220	476	136	»	286	302	— 1918
- 1919	131	*	*	156	292	146	*	164	*	»	220	316	145	»	326	372	— 1919
- 1920	155	1 158	*	193	563	172	1 232	296	151	178	611	477	177	230	372	387	— 1920
t. 1920	»	1 158	*	207	*	*	1 374	349	151	»	687	601	182	240	400	398	Sept. 1920
. —	»	1 211	*	220	578	195	1 443	349	184	225	886	568	192	240	380	365	Déc. —
rs 1921	176	1 211	5 000	208	*	*	1 266	319	176	279	1 054	388	194	240	316	357	Mars 1921
n —	»	1 316	5 300	196	401	182	1 283	308	177	245	899	366	199	260	264	220	Juin —
t. —	»	1 368	10 700	190	*	181	1 264	307	176	»	899	337	200	238	231	221	Sept. —
. —	»	2 158	34 000	»	»	»	»	»	174	»	»	»	»	225	207	»	Déc. —

TABLEAU V — NOMBRES-INDICES DU LOGEMENT

(La base a été ramenée autant que possible à juillet 1914 = 100.)

Dates	Afrique du Sud (9 v.)	Allemagne (Berlin)	Australie (6 v.)	Autriche (Vienne)	Canada (60 v.)	Danemark (100 v.)	États-Unis (32 v.)	Finlande (20 v.)	France (Paris)	Indes (Bombay)	Italie (Rome)	Italie (Milan)	Norvège (30 v.)	Nouvelle-Zélande (25 v.)	Royaume-Uni	Suède (40 v.)	Dates
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
ll. 1914	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	Juill. 1914
- 1915	97	*	94	*	85	100	102	*	*	*	»	*	103	101	»	*	— 1915
- 1916	96	*	94	*	84	102	102	*	*	*	»	*	106	100	»	108	— 1916
- 1917	97	*	95	*	90	105	100	*	*	*	»	*	109	102	»	112	— 1917
- 1918	105	*	99	*	100	108	109	*	*	*	100	100	110	104	»	112	— 1918
- 1919	110	*	105	*	109	113	114	*	100	*	100	100	123	107	»	120	— 1919
- 1920	116	164	115	*	132	130	135	335	100	165	100	108	147	116	118	130	— 1920
pt. 1920	»	164	117	*	134	*	*	374	100	165	»	108	155	117	139	155	Sept. 1920
c. —	»	164	120	*	137	130	151	389	100	165	143	139	155	117	142	155	Déc. —
rs 1921	116	164	120	200	138	*	*	418	100	165	143	139	161	121	144	155	Mars 1921
in —	»	164	121	380	141	141	159	535	110	165	157	139	161	121	145	155	Juin —
pt. —	»	182	123	600	143	*	160	596	121	165	»	139	166	129	152	163	Sept. —
c. —	»	182	»	600	»	»	»	»	»	165	»	»	»	»	155	163	Déc. —

Le signe * signifie « aucun chiffre publié ».
Le signe » signifie « chiffre non encore paru ».

Système de pondération : pour les denrées alimentaires, un budget est établi théoriquement chaque mois d'après les prix et les possibilités de ravitaillement du marché, de façon à assurer un nombre de calories suffisant à un prix minimum. Le nombre d'articles et les coefficients de pondération sont donc variables. Pour les autres groupes d'articles, c'est un budget théorique invariable. La dépense affectée au groupe des « divers » est simplement estimée à 30 % de celle fixée chaque mois pour les denrées alimentaires (à 25 % avant juillet 1920). Base : août 1913-juillet 1914 = 100.

Australie : *Quarterly Summary of Australian Statistics.*

L'indice ne comprend que deux groupes distincts : le loyer et les denrées alimentaires (46). Mais dans ce dernier groupe, il y a, en plus de 41 articles d'alimentation, 2 articles d'éclairage et 3 articles de blanchissage. Le système de pondération est celui de la consommation globale d'avant-guerre, estimée d'une manière très précise. Les indices des tableaux ont été calculés d'après les données exprimant le pouvoir d'achat de la monnaie dans les divers groupes d'articles. Les chiffres se rapportent à la moyenne du trimestre pour le coût de la vie, à la moyenne du mois pour les denrées alimentaires. Base : année 1911 = 100.

Autriche (Vienne) : *Mitteilungen des Bundesamtes für Statistik.*

Groupes d'articles compris dans l'enquête : alimentation (26 articles environ), habillement (11), chauffage, éclairage (3), logement, divers (7). Les indices expriment les variations du coût du minimum de l'existence pour une famille de quatre personnes à Vienne. La méthode de pondération employée pour le groupe des denrées alimentaires est basée sur un budget théorique établi chaque mois d'après les prix et les possibilités du marché, de façon à assurer un nombre de calories suffisant, à un prix minimum. Pour les autres groupes, on emploie le système du budget théorique invariable. Base : juillet 1914 = 100.

Belgique : *Revue du Travail.*

Deux nombres-indices distincts. Tableau I. Indice portant sur 56 articles : alimentation (34), habillement (12), chauffage, éclairage (5), articles de ménage (5). Aucun indice distinct n'est publié pour ces différents groupes ; l'indice n'est pas pondéré et il ne comprend pas les loyers.

Tableau II : Indice portant sur 22 articles d'alimentation, pondéré d'après un budget-type, établi d'après l'enquête de l'Institut de Sociologie Solvay, portant sur 602 ménages jouissant d'un revenu inférieur à 5 francs par jour en 1910. Pour les deux indices, les chiffres mensuels se rapportent au 15 du mois. Base : avril 1914 = 100.

Bulgarie : *Bulletin statistique mensuel de la Direction générale de la Statistique du royaume de Bulgarie.*

Les indices sont calculés d'après 47 articles : denrées alimentaires (41 articles, y compris le tabac), chauffage et éclairage (5) et savon. La pondération est basée sur la dépense annuelle d'une famille moyenne pendant les années 1908-1912. Les prix sont relevés dans douze villes chaque mois. Base : 1901-1910 = 100.

Canada : *Labour Gazette of Canada.*

Groupes d'articles compris dans l'enquête : alimentation (29), chauffage, éclairage (5), logement, et un article de ménage (l'amidon). Système de p[…]dération : budget théorique d'avant-guerre. Dans [les] tableaux les indices mensuels se rapportent au [15] du mois jusqu'à fin 1920, au 1er du mois [qui] suit le mois considéré depuis janvier 1921. B[ase :] juillet 1914 = 100.

Danemark : *Statistiske Efterretninger.*

Nombres-indices comprenant les groupes d['ar]ticles suivants : alimentation, habillement (blanc[his]sage compris), chauffage, éclairage, logement, t[axes] et cotisations, divers. Le système de pondération [est] celui du budget-type ; il a été établi pour une fam[ille] normale de cinq personnes, dépensant 2 000 Kr. [par] an en 1914, d'après l'enquête faite en 1909.

Les indices semestriels sont le résultat de d[eux] relevés trimestriels pour l'alimentation, le chauff[age,] l'éclairage et l'habillement, et d'un relevé semes[triel] pour les autres groupes d'articles. De 1914 à 1[920] les chiffres se rapportent à Copenhague seulem[ent ;] depuis 1920, aux villes provinciales et à une [cen]taine de communes rurales importantes. B[ase :] juillet 1914 = 100.

Etats-Unis : *Monthly Labor Review.*

L'indice du coût de la vie est particulièrem[ent] complet et bien établi ; il comprend les gro[upes] d'articles suivants : alimentation (22 articles [jus]qu'en décembre 1920, 43 depuis janvier 19[21),] habillement (24 articles spécialement pour l'hi[ver,] 38 spécialement pour l'été, et 43 pour l'année [en] général, soit en tout 77 ou 91 suivant la sais[on),] chauffage, éclairage (6), logement (loyers de dive[rses] catégories), ameublement et articles de ménage ([…),] divers (19 articles, comprenant les taxes et co[tisa]tions, les frais médicaux, de transport, d'am[euble]ment, etc.). Le système de pondération est [celui] du budget-type établi d'après une enquête faite [en] 1917-1918 auprès de plus de 12 000 familles ouvri[ères] réparties dans différentes régions des Etats-Unis. [Les] prix sont relevés pour l'indice du groupe « den[rées] alimentaires », dans 51 villes, le 15 de chaque m[ois.] Les indices des autres groupes portent sur 18 v[illes] seulement jusqu'en 1917, et sur 32 depuis cette d[ate.]

Pour les chiffres du tableau II relatifs aux den[rées] alimentaires, on les a ramenés à la base de [juil]let 1914, mais les chiffres du tableau I relatifs [au] coût de la vie et ceux des tableaux III, IV e[t …] relatifs à l'habillement, au chauffage, à l'éclai[rage] et au logement, ont été maintenus à leur [base] de 1913, aucun chiffre n'ayant été publié p[our] juillet 1914. Les indices des tableaux I, III, IV e[t …] se rapportent au mois de décembre de chaque an[née] jusqu'en 1918, au mois de juin pour les années 1[919] et 1920 et aux mois de mai et septembre p[our] l'année 1921.

Finlande : *Social Tidskrift.*

Nombres-indices comprenant les groupes d'arti[cles] suivants : alimentation (14), habillement (2), ch[auf]fage (1, le bois), éclairage, logement, plus le t[abac] et un journal quotidien. Système de pondérati[on :] budget-type (établi d'après enquête faite en 1[908-]1909) pour une famille normale disposant d['un] revenu annuel de 1 600 à 2 000 Kr. finlandaises [en] 1914. Base : juillet 1914 = 100.

France : *Bulletin de la Statistique générale de France.*

L'indice du coût de la vie (tableau I) établi [par] la « *Commission régionale d'études relatives au [coût] de la vie à Paris* » comprend les groupes d'arti[cles] suivants : denrées alimentaires (établi par la St[…]

ue générale de France); habillement, chauffage, airage, logement, divers. Base: premier semestre 14=100. Pour les denrées alimentaires (tableau II), *Statistique générale de France* calcule d'une part indice pour Paris (qui entre dans les calculs du ût de la vie à Paris) et, d'autre part, un indice ur les villes de plus de 10 000 habitants, Paris epté. Ce dernier est trimestriel, et les chiffres nnés dans notre tableau de 1914 à 1920 se rapportent au troisième trimestre de l'année. La base été ramenée au troisième trimestre 1914=100. deux indices comprennent en plus de 11 articles limentation 2 articles de chauffage et d'éclaie: le pétrole et l'alcool à brûler. L'indice du t de la vie, comme celui des denrées alimentaires, pondéré d'après un budget théorique.

es (Bombay) : *Labour Gazette of the Labour Office (Secretariat of Bombay).*

roupes d'articles compris dans l'enquête: alimenon (17), habillement (3), chauffage, éclairage (3) logement. Système de pondération: consommaglobale moyenne de l'Inde entière pendant les années précédant la guerre. Base originale: llet 1914=100.

ie (Rome et Milan): *Bollettino municipale di ilano* et *Bollettino del Ufficio del Lavoro di Roma.*

es groupes d'articles compris dans l'enquête sont suivants: alimentation, habillement, chauffage, irage, logement et divers. Le système de pontion adopté dans les deux indices est celui budget d'avant-guerre, mais les deux budgets èrent quelque peu. Base: premier semestre 4=100.

epuis 1920 (Congrès de Milan) beaucoup de s italiennes (y compris Rome et Milan) ont struit de nouveaux nombres-indices uniformes lis d'après les budgets théoriques, et basés sur let 1920=100.

vège : *Meddelelser fra det Statistiske Centralbyra.*

ombres-indices comprenant les groupes d'articles ants: alimentation (55), habillement, chauffageirage, logement, impôts, divers. La pondération faite d'après un budget-type (établi d'après l'ente faite en 1912-1913 par l'Office statistique de istiania) pour une famille ouvrière de quatre peres disposant de 1 500 Kr. environ en 1914. Des cés mensuels ne sont calculés que pour l'alimenn et le chauffage; pour les autres groupes, ils trimestriels. Dans tous les tableaux, les chiffres apportent, de 1914 à 1919, au mois de juin. : juillet 1914=100.

velle-Zélande : *Monthly Abstract of Statistics.*

roupes d'articles compris dans l'enquête: alitation (59 articles, dont 3 articles de blanchiset du tabac), chauffage-éclairage (7) et loget. La pondération est basée sur la méthode de nsommation globale, de 1909 à 1913. Les indices denrées alimentaires et des loyers concernent villes; ceux du groupe chauffage-éclairage ne ernent que les quatre villes principales. Les ces sont publiés trimestriellement et se rapent à la moyenne du trimestre. Base: années -13=1000.

indice des denrées alimentaires du tableau II est rent de celui compris dans l'indice global eau I) pour ce qui concerne la période couverte; t publié mensuellement au lieu de l'être trimeslement et se rapporte à la période de six mois rminant au mois considéré. Le système de pontion est identique. Base: années 1909-13=1000.

Pays-Bas (Amsterdam) : *Maandschrift van het Bureau van Statistiek der gemeente Amsterdam.*

Les nombres-indices du coût de la vie et des denrées alimentaires pour Amsterdam sont complètement distincts:

L'indice du coût de la vie (tableau I) porte sur l'alimentation, l'habillement, le chauffage-éclairage, le logement, les taxes et cotisations, le blanchissage, l'entretien du mobilier, les frais de transport, d'amusement, etc.; il est très complet et tient en outre compte des modifications survenues dans la consommation; il est établi, dans ce but, sur une série d'enquêtes spéciales faites à chaque date considérée au sein d'une trentaine de familles ouvrières; les résultats obtenus sont combinés ensuite avec les données d'un budget-type calculé en 1911. Ce travail a été interrompu en septembre 1920. Les chiffres que nous publions se rapportent à la base originale 1910-1911, aucune donnée n'ayant été publiée pour 1914.

L'indice des denrées alimentaires (tableau II) est pondéré d'après un budget-type d'avant-guerre. La base originale est 1913, mais nous avons effectué la transformation de façon à ramener la base à 1914. Les chiffres de 1914 à 1919 se rapportent à la moyenne de l'année.

Pologne (Varsovie) : *Miesiecznik Pracy* de l'Office central de Statistique.

Groupes d'articles compris dans l'enquête: alimentation (16), habillement (7), chauffage-éclairage (2-3), logement, divers (7, frais de nettoyage, de transport, d'école, d'amusement, etc.). Le système de pondération est celui du budget théorique établi pour une famille ouvrière de quatre personnes à Varsovie. Les indices des différents groupes d'articles, à l'exception des denrées alimentaires, n'ont pas encore été publiés. Base: janvier 1914=100.

Royaume-Uni : *Labour Gazette* du « Ministry of Labour ».

Groupes d'articles compris dans l'enquête: alimentation (20), habillement (8, vêtements, linge, tissus, chaussures), chauffage-éclairage (5), logement, divers (8, articles de ménage et de nettoyage, frais de transport, journaux, tabac, etc.). L'indice des denrées alimentaires porte sur 630 villes; celui des vêtements sur 97; ceux des autres groupes sur un grand nombre de villes. Le système de pondération est celui du budget-type; il a été établi d'après une enquête faite en 1904 par le Board of Trade auprès de 1 944 familles ouvrières de cinq ou six personnes, et, en outre, d'après les résultats d'une enquête spéciale faite en 1912 sur le coût de la vie. Les indices des différents groupes, à l'exception de celui des denrées alimentaires, ne sont qu'approximatifs. Dans nos tableaux, les indices mensuels se rapportent au 1er du mois qui suit le mois considéré. L'indice de l'habillement se rapporte, de 1914 à 1919, au mois de juin. Base: juillet 1914=100.

Suède : *Sociala Meddelander.*

Nombres-indices comprenant les groupes d'articles suivants: alimentation (50), habillement (20), chauffage-éclairage (5), logement, impôts, divers (ameublement, cotisations, frais de transport, frais médicaux, etc.). La pondération est basée sur un budget-type (établi d'après une enquête faite en 1913-1914 auprès de 1 350 ménages) pour une famille ouvrière de quatre personnes disposant, en 1914, d'un revenu annuel de 2 000 Kr. Dans nos tableaux, les indices de 1916 se rapportent à décembre; ceux de 1917, à septembre; les chiffres mensuels se rapportent,

pour les années 1918-1921, au 1er du mois qui suit le mois considéré. Base : juillet 1914 = 100.

Suisse : *Schweizerischer Konsumverein.*

Les indices du coût de la vie ne comprennent que deux groupes d'articles : les denrées alimentaires (37), le chauffage et l'éclairage (4, plus le savon, compris dans ce groupe). Le système de pondération est celui du budget-type (établi d'après une enquête faite en 1912, par le Secrétariat ouvrier suisse, auprès de 785 ménages). Les prix des différents articles sont obtenus, avec une précision remarquable, par l'intermédiaire des coopératives du pays et sont pondérés d'après le nombre des membres de chaque coopérative pour constituer le prix moyen de l'ensemble du pays.

Dans nos tableaux, les chiffres de 1914 à 1919 se rapportent au pays tout entier et au 1er juin de chaque année. A partir de 1920, les indices mensuels se rapportent au 1er du mois qui suit le mois considéré seulement et ne portent que sur les villes ayant plus de 10 000 habitants (23). Base : juin 1914 = 100.

Tchécoslovaquie : *Bulletin mensuel des prix du Bureau de Statistique.*

Aucun indice général du coût de la vie n'a encore été publié. Toutefois, l'indice des denrées alimentaires comprend, outre les articles d'alimentation (21), le bois, les charbons, le pétrole et le savon. Les prix moyens de chaque article sont pondérés d'après la population de la ville pour obtenir le prix moyen du pays, et l'indice général est une moyenne non pondérée des prix moyens de chaque article. Base : juillet 1914 = 100.

Le « dossier » ci-dessus (texte et tableaux) est emprunté à la Revue Internationale du Travail, *organe du Bureau international du Travail de Genève (Société des Nations), mars 1922.*

BIBLIOGRAPHIE

Le Dr Henri Dauchez, par le R. P. Léon Dauchez. — Préface du Dr E. Le Bec. Un vol. in-8° couronne avec portrait (158 pp.). — Prix, 4 francs. Gabriel Beauchesne, éditeur, 117, rue de Rennes, Paris (VIe).

« Ancien élève des collèges de Vaugirard et de Vannes, le Dr Dauchez exerça trente ans à Paris, dans le faubourg Saint-Germain. Connu dans de nombreux hôpitaux où il avait passé, il ajouta aux soins de sa clientèle la charge d'une crèche, d'un asile des Petites-Sœurs, d'une maison de détention, d'un Refuge du Bon-Pasteur et de plusieurs importantes maisons d'enseignement, comme celle de l'Ecole préparatoire de la « rue des Postes » à Versailles, où il s'était enfin retiré.

» Peu de vies témoignent d'une logique aussi parfaite et de cette belle unité. — Le Dr Dauchez souhaitait, dans son patriotisme, une France forte et glorieuse. Il la voulait riche de nombreuses familles, et il sut en donner l'exemple, ayant eu onze enfants. — Les luttes de classe et la démoralisation lui apparaissaient encore comme des maux redoutables. Par sa bienfaisance aimable comme par sa vertu, il combattit l'une et l'autre, sans se dissimuler toutefois que, hors la pratique religieuse, il n'y a pas à l'édifice moral et social de base suffisante : c'était un habitué de la retraite fermée. De là vient qu'il fit toujours, ouvertement et résolument, œuvre chrétienne et catholique, pour répandre ses idées et ses convicti[ons]. Sa compétence professionnelle, ses conseils, ses exho[rta]tions, son temps, sa peine, tout lui servit d'arme pou[r le] bien. — Etudiant et praticien, chez lui comme au co[urs] de ses grands voyages, il se dépensa avec un mépris [du] respect humain qui, par certains côtés, rappelle les [au]daces d'un François Xavier. Il a dédié, du reste, [aux] missionnaires, avec mille secours matériels et mor[aux,] un *Guide Médical.*

» Il se serait bien gardé de méconnaître la force [du] groupement, et la Société médicale de Saint-Luc, C[ôme] et Damien, aujourd'hui répandue à travers les dive[rses] régions de France et à l'étranger, fut l'œuvre princi[pale] de sa vie. Que ses confrères aient utilement servi mai[ntes] fois la cause de l'Eglise, et spécialement celle de Lou[rdes] en 1906, c'est ce qu'on verra au cours de cette biograp[hie.] Or, après avoir pris part à la fondation de la Société [en] 1884, il en resta trente-cinq ans secrétaire général, [con]naissant individuellement bien des membres, par quel[ques] tournées dans les départements et surtout par sa p[rodi]gieuse correspondance. Quant à la Conférence de S[aint-]Vincent de Paul, il y travailla activement plus de quar[ante-]cinq ans.

» Ses collègues ont pu dire de lui qu'il avait été, [par] sa valeur morale, « l'honneur du corps médical » [; ils] le retrouveront tout entier dans cette biographie ; [ses] amis l'y pourront reconnaître dans le charme de [son] intimité ; et les éducateurs, comme les directeurs, y [trou]veront les *exemples vivants* d'un courage religieux et [d'un] prosélytisme ardent. » (*Communiqué.*)

Petit dictionnaire liturgique de musique religi[euse], par Paul Rougnon, professeur au Conserva[toire] national de musique, chevalier de la Légion d'[hon]neur. Un volume in-12 écu, 118 pages, 2 fra[ncs;] franco : 2 fr. 30. — P. Lethielleux, édi[teur,] 10, rue Cassette, Paris, 6e.

« Le présent *Dictionnaire*... est *théorique* parce [qu'il] donne l'explication des principaux éléments consti[tutifs] du chant religieux et de son emploi dans la liturgi[e ; il] est *pratique* parce qu'il s'intéresse aux usages mus[icaux] des offices religieux et à la bibliographie concerna[nt le] plain-chant ordinaire et le chant grégorien. Il est [histo]*rique* parce qu'il parle des origines et du développe[ment] progressif du chant sacré... » (*Communiqué.*)

Memento du Nouveau Testament, par le R. P. [Ger]vais Quénard, A. A. Un vol. in-12 de 376 p[ages.] Prix, 3 fr. 50. — Bonne Presse, 5, rue Ba[yard,] Paris-VIIIe.

« L'auteur définit son ouvrage : « Modestes rub[riques] » groupant logiquement les principales données du [Nou]» veau Testament. Ces sommaires pourront orient[er les] » lecteurs inexpérimentés et servir aux autres [d'aide-]» mémoire. »

» Ces deux buts nous semblent atteints. L'auteu[r non] seulement résume de façon suggestive l'enseigneme[nt de] Notre-Seigneur Jésus-Christ et des apôtres, mais [encore] il le remet brièvement dans son cadre historique e[t géo]graphique. Il nous donne à la fois une *clé* du N[ouveau] Testament et un résumé vivant des origines de l'[Eglise.]

» De plus, tels chapitres, par exemple, sur la do[ctrine,] les miracles ou la résurrection de Jésus-Christ, offre[nt des] cadres tout prêts pour une méditation, un prône, [ou] une conférence apologétique.

» Le livre se lit avec plaisir. Le Révérend Pèr[e, qui] habita la Palestine, a multiplié les cartes et les [plans] de détail (Jérusalem, lac de Tibériade, principaux [sanc]tuaires de Terre Sainte). Espérons qu'une seconde é[dition] lui permettra bientôt d'ajouter des cartes générales [de la] Palestine et de l'Empire romain. — C. Mitsche. » (E[...] 20. 3. 22.)

Imp. Paul Feron-Vrau, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. — Le gerant : A. Faigle.